BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

lasemaineafricaine.info

N° 4286 du Vendredi 13 Juin 2025 - 73e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ASSAINISSEMENT URBAIN

Les associations se sont mobilisées

L'attrait d'une ville repose non seulement sur la propreté des bâtiments publics, mais aussi sur l'entretien des rues et des espaces verts propices à la détente

(Page 5)

AFD

Plus de 39 milliards de F.CFA investis au Congo *(P.10)*

Dans notre prochaine édition, nous parlerons de la messe pour l'environnement célébrée le 5 juin 2025 à la paroisse Saint François d'Assise de Brazzaville.

EDITORIAL

Interdits d'entrer !

FÊTE DE PENTECÔTE

Mgr Brice Armand Ibombo était à la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï

Le curé de la paroisse en compagnie de l'évêque nommé de Ouesso pendant la procession d'entrée

Page 8

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

AMBASSADE DE FRANCE AU CONGO
Liberté
Égalité
Fraternité

APPEL A CANDIDATURES
LOCATION-GÉRANCE - ESPACE RETAURATION
(Cafétéria)

L'Institut Français du Congo lance un appel candidatures pour la mise en **location-gérance d'un local de 421 m² (espace de restauration – cafétéria)**, situé dans l'enceinte de l'IFC à Brazzaville. Les personnes physiques ou morales intéressées par son exploitation sont invitées à venir retirer «**le cahier des charges**» au secrétariat de l'IFC (du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30) ou à adresser une demande par mail à: **secretariat.direction.brazzaville@ifcongo.com**

CONDITIONS DE LA CONSULTATION: La location fera l'objet d'une Convention d'occupation précaire – COP pour une durée de 1 à 3 ans maximum. Les candidats devront faire une proposition de versement de **redevance mensuelle qui sera au minimum de 1 200.000 F.CFA**, versées à la régie de l'ambassade de France au Congo. Les **charges locatives mensuelles de 400.000 F.CFA** (eau, électricité, gasoil groupe électrogène, gardiennage, etc.) révisable chaque année en fonction de l'évolution des charges et de **l'inflation (versées sur le compte bancaire de l'IFC).**

Le délai de validité des offres est de 25 jours. L'espace restauration (cafétéria) devra **rouvrir au public si possible après le 21 juillet 2025 et au plus tard le lundi 1er septembre 2025.** Les candidats pourront effectuer durant la période de l'appel à candidatures une visite des locaux uniquement sur rendezvous.

PRESENTATION ET REMISE DES OFFRES: Les candidats auront à produire un dossier qui comprendra:
Dossier personnel:
- Extrait Kbis ou enregistrement au registre du commerce et du crédit immobilier;
- Attestation d'immatriculation;
- Autorisation d'exercice des activités commerciales;
- Photocopie recto-verso de la pièce d'identité du candidat;
- Profil professionnel du candidat (diplôme, expérience professionnelle, etc.);
- Lettre de motivation.

Dossier d'offre:
- Descriptif du commerce projeté (concept, gamme de produits proposés, services, etc.…);
- Montant des investissements prévus et durée d'amortissement;
- Compte d'exploitation prévisionnel sur la durée envisagée (de 1 à 3 ans max.).

Le **dossier de candidature portera la mention «ESPACE RESTAURATION DE L'IFC BRAZZAVILLE»** et devra parvenir à l'Institut Français de Brazzaville **au plus tard le mercredi 25 juin 2025 17h30, dernier délai.** Les plis qui parviendront au-delà de ce délai ou qui ne seront pas suffisamment affranchis, seront rejetés immédiatement.

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO - PLACE DE LA RÉPUBLIQUE - B.P. 2141 - BRAZZAVILLE - RÉPUBLIQUE DU CONGO

Tél. : +242 06 917 88 16 – http://www.institutfrancais-congo.com - http://www.ifc-pointenoire.com
INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO - PLACE DE LA RÉPUBLIQUE - B.P. 2141 - BRAZZAVILLE - RÉPUBLIQUE DU CONGO
– http://www.institutfrancais-congo.com

MSG

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

AGENCE DE REGULATION
DES TRANSFERTS DE FONDS

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

Brazzaville, le_____

CELLULE DE GESTION DES MARCHES
PUBLICS

N°_____/MFBPP/ARTF/CGMP

INSERTION DANS LES JOURNAUX
(LES DEPECHES ET LA SEMAINE AFRICAINE)

L'Agence de Régulation des Transferts de Fonds a obtenu des fonds au titre du budget d'investissement exercice 2025 et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer le paiement relatif à l'acquisition d'un véhicule utilitaire et un véhicule de fonction.

A cet effet, les soumissionnaires intéressés peuvent se rapprocher de la Cellule de Gestion des Marchés Publics de l'Agence de Régulation des Transferts de Fonds sise n° 82, avenue Prosper GANDZION dans l'enceinte du restaurant le CONCEPT en diagonal du PSP contre-rail, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ou appeler aux numéros: 06 952 95 85 /06 644 80 33.

Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le **03 juillet 2025 à 12 heures précises** et seront ouvertes en présence des représentants des candidats, le **03 juillet 2025 à 13heures précises** dans la salle de réunion de l'ARTF, sise 70 bis, avenue Nelson Mandela, centre-ville Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 04 juin 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

SERVICES MACHINERY & TRUCKS CONGO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
Au capital de: 631.125.001 F.CFA
Siège Social: 1055, Route de l'aéroport, Pointe-Noire
RCCM: CG–PNR– 01-2001–B13 - 00064
République du Congo

ANNONCE LEGALE
NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

Aux termes du procès-verbal de décisions de l'Associé Unique du 22 mai 2025 de la société SMT Congo SARLU il a été procédé à:

- La révocation de Monsieur Alain Robert GUSTIN de ses fonctions de Gérant, et ce avec effet au 15 juin 2025;

- La nomination d'un nouveau Gérant en la personne de Monsieur **Nicolas TCHERTOFF** de nationalité française à compter du 16 juin 2025 pour une durée de 4 ans.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal sous le numéro **CG-PNR-01-2025-D-00572.**

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro **CG-PNR-01-2025-D-00572** le 28 mai 2025

Pour avis.

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE

CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER EN CHEF

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la société **KEY'S CAKE**, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 2.000.000 francs CFA dont le siège social est sis, 02 rue Edoura, Talangaï, Brazzaville, immatriculée au RCCM sous le n°CG-BZV-01-2024-B13-00021 du 12 janvier 2024;

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de ladite société du 27 mai 2025, l'associée unique a délibéré et adopté la résolution sur la dissolution anticipée et la radiation.

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 02 juin 2025, sous le **n°CG-BZV-01-2025-M-13103** aux fins de la dissolution anticipée de ladite société.

Pour insertion légale,
Greffier en Chef,
Maître Clément NGATALI

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Abel LILUALA,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Armel YABBAT- NGO
Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:
Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 /05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial: Brazzaville:
Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau
Véran Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05
E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.info.

VIE POLITIQUE NATIONALE

Le RFC appelle à sortir de l'immobilisme

Le Rassemblement des forces du changement (RFC) a réagi à la déclaration du Parti congolais du travail (PCT) du 1er juin 2025. Lors d'un point de presse le 4 juin, organisé par Clément Miérassa et Rémi Likamba, cette plateforme a vivement critiqué la gestion du pays par le parti au pouvoir et les violations de la Constitution.

Rémi Likamba et Clément Miérassa

Selon le RFC, le PCT prétend incarner la stabilité politique et la continuité de l'État depuis plus de trois décennies. Cependant, *«derrière cette façade se cache une réalité préoccupante, marquée par des violations répétées de la Constitution, un verrouillage des institutions, l'absence de la transparence électorale et une gouvernance inefficace».*

Musèlement de la presse

Le RFC souligne le rôle essentiel de la presse en tant que contre-pouvoir dans un Etat démocratique. Pourtant, dans le contexte congolais, le pouvoir en place exerce une mainmise manifeste sur les médias publics. Les leaders de cette plateforme critiquent l'interdiction faite aux opposants d'accéder aux médias d'État; le traitement partial de l'information, et l'absence de pluralisme, pourtant garanti par les textes fondamentaux et internationaux.

Illégalité constitutionnelle

Le RFC signale plusieurs illégalités constitutionnelles, notamment la reconduction du Président de la République à la tête du PCT, la non-déclaration de son patrimoine, et le cumul de fonctions interdites. Ils marquent leur indignation face à la protection de délinquants économiques et à la banalisation des crimes d'État.

Ces leaders se disent choqués par la déclaration du PCT qualifiant la Conférence nationale souveraine de 1991 d'*«escroquerie nationale organisée»*. Ils estiment qu'une telle affirmation constitue une haute trahison et démontre une grave incompréhension de l'histoire politique contemporaine du Congo.

Ils rappellent que la Conférence nationale souveraine était un acte de souveraineté populaire et un espace de réconciliation nationale, ayant mené à une transition politique.

Appel à l'action

Le RFC considère que le refus d'apprendre des leçons de cette Conférence, combiné à l'impunité généralisée et à la confiscation de la vie politique nationale, constituent un projet de régression historique. Ils appellent le peuple congolais à exiger des comptes et à réclamer une refondation du politique, fondée sur la justice, l'alternance, la légalité et la mémoire collective».

Ces leaders affirment que le PCT est en contradiction permanente avec les principes juridiques qu'il prétend respecter. *«Son maintien au pouvoir repose sur la violation de la Constitution, la mainmise sur les institutions, la corruption et l'impunité, les crimes politiques et économiques, la confiscation du pouvoir par des moyens non démocratiques».*

Gestion chaotique

Le RFC dépeint un tableau chaotique de la gestion du PCT: *«Une dette publique abyssale, une corruption endémique, des hôpitaux en ruine, un système éducatif négligé, des jeunes sans perspectives, et une population souffrante. Ils déplorent une régression démocratique constante, des institutions soumises, des opposants persécutés ou réduits au silence, et des médias caporalisés».*

Pour le RFC, il est temps de tourner la page de l'immobilisme et des abus. Il appelle à l'unité de l'opposition pour conquérir démocratiquement le pouvoir.

KAUD

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER

Le Parlement a approuvé l'accord

Les deux chambres du Parlement ont adopté, le 7 juin 2025, le projet de loi autorisant la ratification de l'accord relatif à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Cet accord porte sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones qui ne relèvent pas de la juridiction nationale.

Isidore Mvouba

Pierre Ngolo

Appelé *«Traité sur la Haute Mer»*, cet accord a été adopté le 19 juin 2023 au siège des Nations Unies et a été signé par la République du Congo le 20 septembre 2023, lors de la 78e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Cet accord vise à renforcer le cadre juridique de la gouvernance océanique établi par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Il constitue un cadre de référence pour la réalisation des objectifs de développement durable, en mettant l'accent sur la conservation et l'utilisation rationnelle de la biodiversité marine.

Quatre axes principaux sous-tendent cet accord: la création d'outils de gestion par zone, y compris des aires marines protégées; la réalisation d'études d'impact environnemental; la mise en place d'un régime d'accès aux ressources génétiques marines et leur partage équitable; et le transfert de technologies marines vers les pays en développement, tout en renforçant leurs capacités.

La ratification de cet accord permettrait à la République du Congo de rejoindre le réseau mondial de sanctuaires marins et d'aires marines hautement protégées, visant à faire face collectivement aux menaces existantes et émergentes pesant sur la biodiversité de la haute mer.

KAUD

IN MEMORIAM

Daniel DIMI MBAMA, 15 juin 2022-15 juin 2025
Le patriarche Daniel DIMI MBAMA
«Ossoh A Mba Dimi Lipwongo»
3 ans déjà

En cette date commémorative de sa disparition, M. Aimé Michel Mbama prie tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Que son âme repose en paix!

Editorial

Interdits d'entrer !

Pour la première fois de son histoire, la République du Congo est sur une *«ban list»*. L'administration américaine du président Donald Trump a décidé que les ressortissants congolais n'étaient plus la bienvenue aux Etats-Unis. Plus inattendu et surprenant que le motif de *«terrorisme»* invoqué. Plus *«acceptable»* est l'autre motif, tant nous savons nos compatriotes frappés d'ordinaire par l'amnésie à revenir quand on est parvenu dans un pays développé. Cette décision nous renvoie à nous-mêmes avant même de pleurnicher sur la *«méchanceté»* clamée d'un président des Etats-Unis ! M. Donald Trump a été élu. Sur la base de son programme, il a convaincu ses compatriotes à faire des Etats-Unis un pays de grandeur *(«Make America great again»).* Et ce programme passe par l'expulsion assumée des étrangers en situation irrégulière. Il énonce que les Américains n'ont plus le temps, le loisir et l'état d'esprit de se pencher sur les malheurs du monde. On peut le déplorer, mais on n'aurait pas le droit de condamner la conduite d'une Nation par ses dirigeants légitimes. Parce que, en creux, c'est aussi nous rappeler à notre devoir de nous développer dans l'honnêteté de la gestion de nos ressources. Quatrième producteur africain de pétrole, nos revenus auraient dû nous mettre en situation de posséder les meilleurs hôpitaux, les meilleures écoles, les meilleurs revenus etc… Depuis lundi 9 juin, nous sommes interdits d'entrer aux Etats-Unis. Notre passeport se distinguera désormais de tous les autres provenant d'un pays terroriste. Les Congolais s'étonnent de cette nouvelle catégorie dans laquelle nous plongent les approximations de gestion, comme au sport, ou en économie. Ceux de nos compatriotes qui ont *«oublié»* de rentrer, préférant nettoyer des poubelles en Occident en clandestins plutôt que de venir planter de la tomate *«citoyenne»* chez nous-mêmes n'ont pas à se dire que les transferts par Western Union sont la cause de cette situation. Car c'est à nourrir toutes nos tantes que nous sommes invités désormais. Et nos dirigeants devraient eux aussi se remettre en cause les premiers. Ils n'ont pas réussi à retenir nos jeunes au pays, ou à rendre celui-ci suffisamment attrayant et sûr pour qu'ils y reviennent après des études à l'étranger. Si au moins, ceux qui restent étaient assurés d'avoir un passeport pour voyager et revenir ! Nous sommes dans une situation humiliante qui nous fait raser les murs à l'étranger, nous, jadis si fiers. Triste.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr,
Pointe-Noire – République du Congo.

EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES-TRANSPORT & DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée,
au capital de 9.034.050 Euros
Siège social : Route Départementale 937, 62131 Verquin - 309 122 810 R.C.S ARRAS

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal des décisions de l'associée unique du 17 Décembre 2024 de la société **EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – TRANSPORT & DISTRIBUTION,** pris au rang des minutes du Notaire soussigné, en date du 18 Février 2025, enregistré au domaine et timbres en date du 19 Février 2025, **sous le folio 035/37 N°1438, i**l a été décidé de l'ouverture d'une succursale en République du Congo, dénommée **«EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – TRANSPORT & DISTRIBUTION CONGO»,** dont l'adresse sera sise 3, Rue de Sima-Mbondo, BP : 429, Centre-Ville, Tchikobo, Pointe-Noire, République du Congo.

• Elle aura pour activité : Les Travaux d'installation en électricité.

• Et pour représentant légal de la succursale en République du Congo, Monsieur **HAGER Stéphane Pascal**, de nationalité Française.

Immatriculée au Greffe du Tribunal de Pointe-Noire, sous le numéro **CG-PNR-01-2025-B21-00002.**

Fait à Pointe-Noire, le 15 Mai 2025.

Pour insertion.
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

COMMÉMORATION

La Maison russe célèbre la Journée internationale de la langue russe

En collaboration avec la Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi, la Maison russe a célébré le 6 juin 2025 la Journée internationale de la langue russe, en hommage à Alexandre Pouchkine, figure emblématique de la littérature russe. La cérémonie s'est déroulée sous la direction de Mme Maria Albertovna Fakhrutdinova, directrice de la Maison russe, en présence du Pr Evariste Dupont Boboto, doyen de la FLASH, et d'un public essentiellement composé d'étudiants.

Mme Maria Albertovna Fakhrutdinova (au milieu)

La Journée de la langue russe a été instituée par les Nations Unies. Elle représente non seulement un hommage à Alexandre Pouchkine, mais aussi une occasion pour la directrice de la Maison russe de renforcer la coopération avec la faculté des lettres, des arts et des sciences humaines, et de renforcer les compétences des jeunes ayant choisi le russe comme langue optionnelle.

Mme Fakhrutdinova a remercié le doyen de la FLASH et encouragé les étudiants à s'inscrire massivement aux cours de russe. *«Deux professeures de langue russe, venues de Russie, sont ici pour travailler avec les étudiants afin d'améliorer leurs connaissances et leur savoir-faire»*, a-t-elle déclaré.

Le doyen de la FLASH a précisé le cadre de cette coopération. *«Cela fait un moment que nous collaborons avec la Maison russe sur l'enseignement de la langue russe à l'université. Nous avons constitué une équipe dédiée à ce sujet, car il existait un besoin pour les étudiants de choisir une langue optionnelle dans le parcours de langue vivante et étrangère. Ce n'est donc pas une nouveauté. Nous sommes ravis d'accueillir des enseignants de langue russe au sein de notre faculté»*, a affirmé le Pr Evariste Dupont Boboto.

Les étudiants et Mme Fakhrutdinova devant le buste d'Alexandre Pouchkine

Il a également exprimé sa satisfaction de pouvoir célébrer Alexandre Pouchkine, ce grand auteur russe ayant des origines africaines. *«Merci à la Maison russe»*, a-t-il conclu.

Cette célébration a été enrichie par des conférences-débats et un spectacle de théâtre organisé par des étudiants de langue russe, visant à promouvoir la langue et la culture russes.

Mme Maria Albertovna Fakhrutdinova, accompagnée de quelques étudiants, a également déposé une gerbe de fleurs sur le buste d'Alexandre Pouchkine, situé au centre-ville, près du Mausolée Marien Ngouabi. *«C'est très symbolique pour nous»*, a-t-elle souligné.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs,
Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

OFFSHORE ALLIANCE
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de : 10.000.000 de Francs CFA
Siège social : Tchikobo, Bloc N°36, Villa N°22, Gare centrale, Lumumba
Pointe-Noire, République du Congo.
RCCM N° CG-PNR-01-2015-B13-00081

Suivant procès-verbal des décisions de l'associé unique du **31 Mars 2025,** déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, en date du 05 Mai 2025, enregistré au domaine et timbres le **05 Mai 2025, sous le folio 083/35 N° 3348,** à Pointe-Noire, il a été décidé ce qui suit :
Transfert du siège social : la Société **OFFSHORE ALLIANCE**, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, est désormais sise à *«Pointe-Noire, Centre-Ville, Avenue du Havre, Cadastré : Parcelle n°225 quater, Bloc Section : H.».*
Dépôt : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **CG-PNR-01-2015-B13-00081.**

Fait à Pointe-Noire, 23 Mai 2025.

Pour insertion.
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION – MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE, PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION

Des poèmes, des slams et du théâtre pour sauver des vies : les jeunes élèves engagés pour la vaccination

Dans un contexte où la couverture vaccinale reste encore inégale dans certaines zones du Congo, l'implication des jeunes devient un levier prometteur. C'est dans cette optique que le projet *«Soutien aux Districts Prioritaires du Congo : Vaccination de routine et identification des enfants zéro dose»* appuyé par GAVI (l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation) et mis en œuvre par Catholic Relief Services (CRS), à travers son partenaire local le Club Jeunesse Infrastructures et Développement (CJID), en partenariat avec le Ministère de la Santé et de la Population (MSP) par son Programme Elargie de Vaccination (PEV) et le Ministère de l'Enseignement Prescolaire, Primaire, Secondaire et de l'Alphabetisation (MEPPSA), a organisé un concours artistique de poèmes, de slam et théâtre ce samedi 07 juin 2025 dans la salle de conférence de la Direction Départementale de l'Enseignement Prescolaire, Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation située dans l'enceinte du Lycée de la Révolution à Brazzaville.

Les membres du jury composés des représentants des parties prenantes du projet : MEPPSA – MSP (PEV) – CRS et CJID.

Les lauréats au concours de poésie, slam et théâtre sur la vaccination chez l'enfant et chez la femme enceinte.

Les participants au concours de poésie, slam et théâtre sur la vaccination chez l'enfant et chez la femme enceinte.

Cette initiative vise à renforcer l'engagement communautaire autour de la vaccination de routine, en utilisant l'art et l'expression créative comme outils de sensibilisation. Les élèves des collèges et lycées ont été invités à écrire et présenter des poèmes sur le thème de la vaccination chez l'enfant et chez la femme enceinte, mettant en lumière son rôle essentiel dans la prévention des maladies infantiles et maternelles.

À travers leurs mots vibrants, ces jeunes poètes ont su interpeller, informer et mobiliser leurs pairs, familles et communautés. Les textes abordaient avec émotion et clarté des sujets comme les maladies évitables, l'importance du calendrier vaccinal, et les bénéfices de la vaccination pour la santé de tous.

Au terme du concours, quatre lauréats ont été récompensés par des kits scolaires, en reconnaissance de leur créativité et de leur engagement. Aussi, pour encourager les efforts de tous les jeunes candidats et les pousser au meilleur pour les prochaines éditions, des kits symboliques ont été remis à chaque participant. Ce concours, bien plus qu'un simple événement culturel, s'inscrit comme un acte de plaidoyer porté par la jeunesse pour une santé accessible et équitable.

En donnant la parole aux jeunes, le Congo par le MSP et le MEPPSA, le CRS et CJID démontrent que l'éducation sanitaire passe aussi par la culture et que la lutte contre les résistances vaccinales peut s'enrichir de nouvelles approches, plus proches des communautés.

L'équipe de rédaction de CRS.

BEAC

Vers la construction de l'agence de Dolisie

La procédure d'attribution officielle du terrain à la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) va être accélérée. C'est ce qu'a révélé le vice-gouverneur de la Banque, Michel Dzombala, au sortir de l'audience que lui a accordée, jeudi 5 juin 2025, le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala.

Michel Dzombala, au sortir de l'audience

La BEAC veut densifier son réseau au Congo. L'institution a décidé d'ouvrir une nouvelle agence régionale dans le pays, à Dolisie précisément, le chef-lieu du département du Niari. Le Gouvernement congolais a, de son côté, décidé d'accélérer la mise à disposition du terrain destiné à ce projet que le vice-gouverneur de la BEAC, après sa visite sur le site retenu quelques jours plus tôt, est allé présenter au ministre d'Etat Pierre Mabiala. *«Nous avons obtenu son appui pour faire accélérer la procédure de mise à disposition de la BEAC du terrain qui servira à ériger nos bureaux dans cette localité»*, a confié à la presse Michel Dzombala. Cela est nécessaire pour que soient lancés les travaux de construction de cette nouvelle agence. Qui, selon des sources internes à la Banque centrale, permettra non seulement *«de rapprocher les services de la BEAC des opérateurs économiques, mais aussi d'améliorer le cadre de travail des travailleurs»*.

Justifiant le projet d'implantation d'une agence de la BEAC à Dolisie, le vice-gouverneur a indiqué que ce choix a été fait *«en fonction de son potentiel économique, de la présence déjà d'un certain nombre d'agences bancaires dans cette localité et d'autres infrastructures qui font d'elle, une ville éligible aux critères de la Banque en matière d'érection d'agences de la BEAC»*.

Avec la future agence de Dolisie, la BEAC aura désormais des représentations dans cinq villes congolaises. Il s'agit de Brazzaville, Ouesso, Pointe-Noire et Oyo. L'institution, a annoncé le vice-gouverneur Michel Dzombala, *«ambitionne aussi de construire des agences dans d'autres localités, Impfondo prochainement»*.

Le site d'où sortira de terre l'agence de Dolisie occupe près de 3 hectares et se trouve entre le siège local de la SOMAC et le garage administratif, en centre-ville.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

ASSAINISSEMENT URBAIN

Les associations se sont mobilisées

Le 7 juin 2025, plusieurs associations ont répondu à l'appel du ministre de l'Assainissement urbain, du développement local et de l'entretien routier, Juste Désiré Mondelé. Elles se sont unies pour rendre l'environnement de vie plus sain. L'attrait d'une ville repose non seulement sur la propreté des bâtiments publics, mais aussi sur l'entretien des rues et des espaces verts propices à la détente. Cela inclut la collecte quotidienne des déchets et l'entretien des canalisations d'eau pour éviter les problèmes d'engorgement.

Au Lycée de la Révolution

À l'Université Marien Ngouabi, le Club d'assainissement et de protection de l'environnement (CAPE), regroupant des étudiants de divers établissements, s'est mis à l'œuvre. Mohamed Makita, président du CAPE, a déclaré: *«Nous avons choisi ce site comme symbole, car c'est la première université du Congo. En tant qu'étudiants engagés, il est de notre devoir d'être présents pour répondre à l'invitation du Gouvernement»*.

Il a également encouragé ses camarades à ne pas rester passifs: *«Si la jeunesse d'un pays est passive, l'évolution de ce pays sera compromise. Je demande à mes collègues étudiants de s'engager dans l'assainissement»*.

À Moungali, Corine Andzembo, première adjointe au maire de Brazzaville, et son équipe ont nettoyé la rivière Madoukoutsiékélé à partir de l'avenue des trois Martyrs et la rue Lénine. Un jeune a exprimé son indignation face aux incivilités: *«Chaque fois que nous nettoyons, des personnes mal éduquées viennent déverser leurs ordures, la nuit. Cela doit cesser»*.

L'assainissement de Madoukoutsekele

Dans le même esprit, l'association Ville sans déchets a œuvré au lycée de la Révolution, tandis que Salubrité et hygiène était au stade Avenir du rail. Congo Propre sur l'avenue des jardins vers le passage à niveau du giratoire général Adoua, Salubrité Sans Frontière en face du gymnase Nicole Oba. CAP 21 Avenir et Perspectives a également intervenu face au siège de l'arrondissement Djiri, un lieu infesté par des inciviques. Stiffer Missié Likibi, chargé de la communication de CAP21, a déclaré: *«Nous avons constaté des activités malfaisantes ici. Il était essentiel d'éliminer les herbes qui servaient de refuge. La prochaine fois, nous agirons également près des cimetières de Makabandilou et Manianga, qui sont des zones à risque»*.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

Ils prédisent l'échec de Firmin Matoko à la tête de l'UNESCO

Notre compatriote Firmin Matoko, qui brigue le poste de DG de l'UNESCO, a créé la surprise dernièrement en rendant officielle sa candidature à seulement deux jours de la clôture du dépôt des dossiers. Cette candidature a créé l'incompréhension en Egypte, pays dont Khaled El-Enani est le candidat depuis deux ans, soutenu par l'Union africaine. Certains analystes congolais estiment que c'est un échec qui attend Firmin Matoko, car même s'il jouit d'une notoriété au sein de l'organisation onusienne, il serait désavantagé, à cause d'une diplomatie congolaise quelconque et inopérante. Un panéliste se demande, par ailleurs, comment le président Sassou Nguesso, qui aurait au départ donné son accord à son homologue égyptien, a été *«embarqué dans cette affaire»*. Quant au ministre des Affaires étrangères Jean-Claude Gakosso, il aurait été au départ contourné, affirme une source. Nombreux estiment que les chances de victoire d'une candidature congolaise sont compromises.

De présumés assassins d'une jeune femme aux arrêts à Pointe-Noire

Suite à l'assassinat d'une femme le 9 avril dernier au quartier Voungou, à Pointe-Noire, la police s'est investie dans l'enquête qui a permis d'appréhender la semaine passée deux des présumés auteurs de ce crime odieux. Il s'agit d'un certain Boika et de Gédéon Manacé, connu sous le nom de Pépé Sexy Jet Lee. Les deux feraient partie d'un gang dont les autres membres sont toujours recherchés. Une version des faits circule : pour avoir résisté à leurs avances, les deux malfrats ont contraint la victime, Chancelvie Nzouzi, de les suivre jusque dans une maison inachevée où elle a été violée, avant d'être lâchement assassinée. Ils croyaient échapper à la justice, ils doivent répondre de leur acte.

De la cocaïne en provenance de Brazzaville valant plus de 650 millions, saisie à Kinshasa

L'information est publiée sur la page Facebook de notre confrère Arsène Séverin. Le colis a été intercepté par les services de la douane au Beach de Kinshasa. La présumée propriétaire du colis serait originaire de la RDC. La drogue a été découverte à l'issue d'un contrôle durant lequel un bagage a éveillé les soupçons des douaniers. Des sachets contenant une matière suspectée ont été trouvés. *«La cocaïne, détruite par la police kinoise, était l'équivalent de plus de 650 millions de francs CFA»*, rapporte notre confrère.

À Makelekele, la route entre Tenrikyo et Château d'Eau dans un état déplorable

Plus que des nids de poule, ce sont de véritables trous qui mitent la voierie. L'avenue Péterson (appelée encore route de Tenrikyo), dans l'arrondissement 1 Makélékélé, est parmi les routes dégradées de la capitale congolaise. Les voitures y roulent difficilement, et les accidents sont de plus en plus possibles. Les usagers en ont marre. Surtout, se révolte l'un d'eux, parce qu'ils paient les impôts et les taxes. Ils ne comprennent pas pourquoi rien n'est fait. Des jeunes du quartier essaient de boucher les trous avec du sable et des cailloux. Ils font ça sans matériel adéquat, juste pour aider un peu... Souvent, ils demandent quelques pièces aux conducteurs. C'est devenu une scène habituelle. Les gens trouvent ça triste, mais utile en attendant mieux. Dès lors, on comprend qu'ils demandent aux autorités d'améliorer la situation à court terme. Le préjudice que constitue le mauvais état de cette route, seule voie d'accès au quartier Château d'eau, est patent.

Des conditions dantesques sur l'axe Mbinda-Mayoko

Les usagers de la route reliant Mbinda à Mayoko, dans le département du Niari, sont surpris de découvrir un axe routier ressemblant à un circuit de rallye. Depuis plusieurs semaines, ils parcourent les 25 km de cette route au prix de mille et une prouesses. Car la route n'existe presque plus. A la place, il n'y a qu'une piste boueuse où s'enlisent même les véhicules les plus robustes; il y a des ponts dégradés sous le poids de l'âge, etc. Sans témérité, impossible d'emprunter cette route départementale. Ce sont des conditions dantesques, dignes d'un autre siècle.

DISPARITION

Martin Mbéri, une grande figure de l'histoire politique

Homme politique de renommée, ancien ministre de l'Intérieur et actuel secrétaire permanent du Conseil national du dialogue, Martin M'beri est décédé dans la nuit du mercredi 4 au jeudi 5 juin 2025 au CHU de Brazzaville, à l'âge de 84 ans.

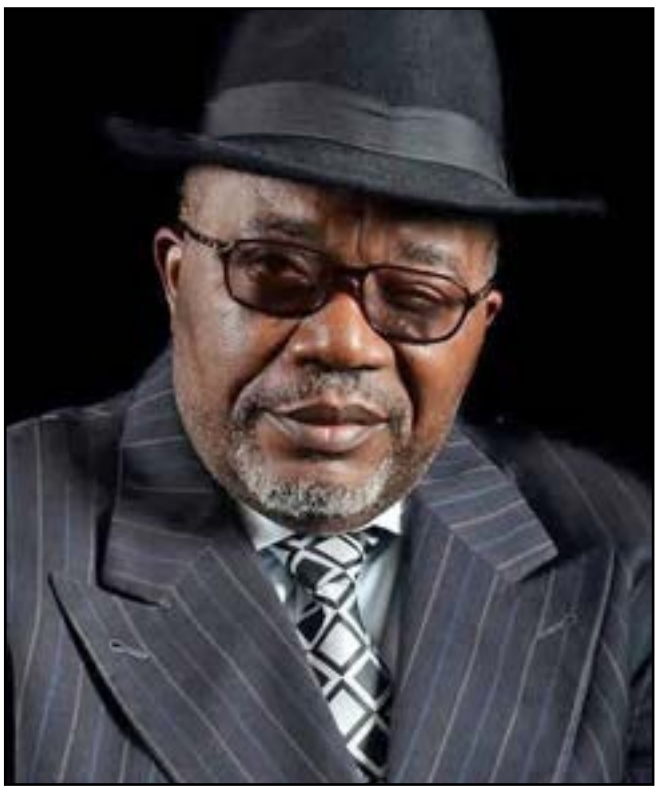

Martin Mbéri

Chargé de cours à l'Université Marien Ngouabi, en sociologie politique (1972-1974), directeur de l'École Nationale d'Administration du Congo ENMA (1974-1976), Martin Mberi a été procureur de la République près du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville (1977) avant d'exercer comme avocat près de la Cour d'Appel de Brazzaville à partir de 1987.

Avec sa disparition, c'est une page d'un demi-siècle d'histoire politique congolaise qui se tourne. Une page ouverte en 1963, à 23 ans, quand il devient premier Vice-président puis président de la Jeunesse du Mouvement national de la révolution (JMNR).

Député à l'Assemblée Nationale (1963), puis secrétaire du Comité central du PCT, chargé de l'éducation de la culture et du sport avec rang de ministre d'État (1972), il fonde en 1989 la première Ligue congolaise pour la défense des droits de l'homme dont il devient Président.

En 1991, Martin Mbéri participe à la Conférence nationale souveraine. Il est co-fondateur du l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), dont il est l'un des principaux dirigeants.

Martin Mbéri démissionne du Gouvernement Sassou 2, en 2001, pendant la transition «flexible» pour marquer sa «rupture» avec l'expérience politique dans le pays dans toute la période post-conférence nationale. Pour tenter aussi de travailler au redressement de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale l'UPADS). En 2005, il fonde l'UPADS-FDR.

KAUD

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau,
à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU,
Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«NEXUS CONGO»
Société par Actions Simplifiée
CAPITAL: 2.000.000 FRANCS CFA
Siège social: 86, Avenue Alfred Raoul, quartier Wharf
(POINTE-NOIRE), REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du treize novembre deux mil vingt-quatre, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive de la société dénommée **«NEXUS CONGO» SAS,** au capital de F.CFA DEUX MILLIONS (2.000.000), dont le siège est établi à Pointe-Noire, 86, Avenue Alfred Raoul, quartier Wharf.
La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo:
• Conseil et travaux en ingénierie ;
• Fourniture de matériel et équipement on/offshore ;
• Mise à disposition du personnel ;
• Représentation des armateurs ;
• Transport et logistique ;
• Négoce.
Et plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utiles
ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Monsieur **Reich Roberto IMBALI** est nommé Directeur Général de la société, pour une durée de trois (03) années.
La société est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le **N° CG-PNR-01-2024-B16-00011.**

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

SCI «KH2A»
Société Civile Immobilière
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Avenue Marien NGOUABI, Centre-ville
Arrondissement N°1 Emery Patrice LUMUMBA
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-PNR-01-2025-B42-00012

Il appert d'un acte authentique reçu par la Notaire soussignée, le **08 mai 2025,** enregistré à Pointe-Noire, sous **folio 089/8, n° 3585,** la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société Civile Immobilière (SCI);
OBJET:
La société a pour objet:
-L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, l'attribution en propriété, l'administration et l'exploitation par bail en qualité de preneur ou de bailleur, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, la gestion d'un portefeuille de valeur mobilière, ainsi que tous biens mobiliers; les activités de prestation d'entretien divers, design et aménagement des espaces verts ;
-Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ;
-Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société, de sorte qu'en aucun cas, la société ne peut être considérée comme un négociant immobilier.
Et généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à son objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
DENOMINATION: SCI «KH2A».

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Avenue Marien NGOUABI, Centre-ville, Arrondissement n°1 Emery Patrice LUMUMBA, République du Congo.

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.
GERANCE:
- Madame ***Solia KHAA*** est nommée gérante de la société pour une durée indéterminée.
RCCM: CG-PNR-01-2025-B42-00012.
DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 21 mai 2025.

Fait à Pointe-Noire, le 04 juin 2025.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

FIXATION DES CONDITIONS
DE LA VENTE – PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE

INSERTION LEGALE

A la requête de :
La société **LES GRANDS MOULINS DE POINTE-NOIRE,** en sigle « GMPN » société anonyme, au capital de 3.200.000.000 FCFA, immatriculée au RCCM sous le numéro **01-B-1011, NIU M200511000012,** dont le siège social sis, 10 rue MASSABI, Immeuble SOCOTRANS, 1er étage, en face de la station PUMA Port Autonome de Pointe-Noire, zone portuaire, Pointe-Noire, B.P. 871, représentée par son Directeur Général Adjoint, **Monsieur Richard PRINCE**, dument habilité ; créancier poursuivant, en vertu de :
• deux (02) certificats de non-paiement dûment grossoyés datés du 23 mai 2017 ;
• la transaction sur procès dûment enregistré en date du 04 mars 2019 ;
• l'acte de dépôt au rang des minutes de ladite transaction du 10 décembre 2019.
Ayant pour Avocat, **Maître Claude COELHO,** Avocat à la Cour, Ancien Bâtonnier National, dont le Cabinet est sis au 243 Avenue General Charles de Gaulle, 10ème Étage entrée A, Centre -Ville B.P.430 Pointe –Noire.
Il sera procédé, **le 28 juin 2025** à 08 heures, en l'audience de la Chambre des saisies immobilières (Chambre civile et commerciale) du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, séant au Palais de Justice à Pointe-Noire, salle ordinaire des dites audiences, des immeubles dont la désignation suit :

Désignation
Un immeuble urbain bâti sis à Pointe-Noire, au lieu-dit quartier WHARF, d'une contenance superficielle **de 559,72** mètres carrés limites. Délimite ainsi qu'il suit : section E, bloc n° 02, parcelle n° 4 Bis.
Cet immeuble fait l'objet du titre foncier numéro **42.588.**
Tel que cet immeuble existe, s'étend et comporte, avec tous ses droits, aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve, ensemble tous immeubles par destination, en particulier tout matériel pouvant avoir ce caractère, toutes constructions et installations actuellement existantes, alors même qu'elles seraient omises dans la désignation qui précède et toutes améliorations et constructions nouvelles qui pourraient y être faites par la suite.
Ainsi, au surplus, que lesdits biens s'étendent, se poursuivent et comportent avec toutes leurs aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve et déposé au greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères seront reçues, par le ministère d'avocat [ou par les enchérisseurs eux-mêmes], sur les mises à prix suivantes :
Pour le premier lot, à la somme de : 227 840 000 F CFA
Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 03 juin 2025 par l'Avocat poursuivant soussigné.
Pour extrait :

S'adresser pour les renseignements :
1° À, **Maître Claude COELHO**, Ancien Bâtonnier de l'Ordre National des Avocats du Congo, Avocat à la Cour au Barreau de Pointe-Noire, en l'étude duquel il élit domicile, dont le Cabinet est sis, 243 Avenue Charles De Gaulle, Tour Mayombe, Entrée A, 10ème étage, Appartement A33, B.P 430, centre-ville, Pointe-Noire, Tél : (+242) 055673666, Avocat poursuivant, rédacteur du cahier de charges.
2° Au greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, où le cahier des charges est déposé.
3° Maître **Lucas Gervais KISSANGOU BISSOMBOLO,** Huissier de Justice, Commissaire-priseur, près la Cour d'Appel de Pointe-Noire, titulaire d'un Office Ministériel sis 101, Avenue Marien Ngouabi, Zone Industrielle, KM4, Immeuble NGUELE, escalier A 2ème Etage, à côté d'Air Liquide, dans l'enceinte de l'Institut GEMT, Tél. 06 626 01 51 / 04 445 76 66

CEEAC

Le Rwanda quitte l'organisation sous-régionale

La décision du Rwanda de quitter la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), annoncée le samedi 7 juin 2025, au cours de la 26e Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement du bloc sous-régional à Malabo (Guinée équatoriale) a généré de nouvelles tensions. Elle soulève des questions sur l'avenir de la coopération sous-régionale.

Kigali a claqué la porte de la CEEAC à l'issue du récent sommet de Malabo

Dans un communiqué, le ministère rwandais des Affaires étrangères a déclaré: *«L'instrumentalisation de la CEEAC par la RD Congo, avec le soutien de certains Etats membres, constitue une violation des droits du Rwanda, garantis par les textes constitutifs de l'organisation. Par conséquent, le Rwanda ne voit aucune justification pour rester dans une organisation dont le fonctionnement actuel contrevient à ses principes fondateurs et à son objectif initial».* Le Rwanda a, en outre, précisé dans ce communiqué que *«la CEEAC a délibérément ignoré le droit du pays d'assumer la présidence tournante de l'organisation afin d'imposer les diktats de la RD Congo».*

Le porte-parole du gouvernement de la RD Congo, Patrick Muyaya Katembwe a, dans une déclaration, rétorqué que *«cette réaction inédite de la CEEAC devrait inspirer d'autres organisations régionales pour adopter une posture plus ferme contre le Rwanda. Le narratif mensonger, les actions souterraines de lobbying ne pourront jamais prendre le dessus sur la vérité et les horreurs de l'agression rwandaise».*

A noter que l'accord signé, le 25 avril 2025 à Washington, entre le Rwanda et la RD Congo, avec la médiation des Etats-Unis, a ravivé les espoirs d'une solution négociée au conflit prolongé dans l'Est de la RD Congo. Les relations entre les deux voisins sont marquées par des tensions croissantes dans le contexte du conflit dans cette région de la RD Congo.

Les deux pays mènent des négociations depuis des semaines pour rechercher une solution pacifique à la crise aggravée par l'offensive du groupe rebelle Mouvement 23 (M23), soutenu par le Rwanda. Cette année, ce mouvement a intensifié ses opérations à l'Est de la RD Congo et a pris le contrôle des villes de Goma et de Bukavu, dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Depuis 1998, l'Est de la RD Congo est embourbé dans un conflit alimenté par les milices rebelles et l'armée régulière, malgré la présence de la Mission de maintien de la paix des Nations unies (MONUSCO).

Alain-Patrick MASSAMBA

GABON

Le défi de transformer localement le manganèse

D'ici à 2029, la totalité du manganèse gabonais devra subir au moins une première transformation localement, avant de quitter le pays. C'est la décision du gouvernement, afin de créer des emplois et faire un pas de plus vers le développement industriel du pays. Le Gabon est le deuxième producteur mondial de manganèse, un minerai extrait essentiellement par le groupe français ERAMET, qui transforme une petite partie du minerai sur place.

ERAMET dispose d'unités de transformation aux Etats-Unis, en Norvège, en France, mais aussi, sur place, au Gabon. Cette transformation est chapeautée par sa filiale COMILOG (détenue en partie par l'Etat gabonais), qui dispose de deux usines: le Complexe métallurgique de Moanda et le Complexe industriel de Moanda (CIM), capable de traiter environ 20% du minerai, le reste est exporté brut.

Le manganèse apporte beaucoup à l'économie du Gabon

Mais ces unités ne tournent pas au maximum de leurs capacités: l'année dernière, le Gabon n'a exporté que 18 000 tonnes de silico-manganèse, c'est-à-dire moins d'un tiers de ce que peut transformer sur place l'usine d'ERAMET. La demande des autorités peut-elle être satisfaite dans les délais impartis?

Cela s'annonce difficile, assure un expert de la filière qui évoque *«une décision à l'emporte-pièce qui nécessite un certain nombre de préalables qui ne sont pas réunis»*. La difficulté, comme toujours quand on parle de transformation, c'est d'avoir de l'énergie, à un coût qui n'est pas prohibitif et qui ne compromet pas la rentabilité du projet industriel. Or le Gabon fait face depuis une année à de nombreux délestages, faute de capacité énergétique suffisante.

Les miniers tels qu'ERAMET, qui sont présents dans le pays, ont-ils les reins assez solides pour débloquer les investissements nécessaires à la transformation de tout le minerai sur place? Certains analystes en doutent.

ERAMET ne s'est pas prononcé sur le défi que représente l'annonce des autorités gabonaises, mais a assuré rester *«attentif à la mise en œuvre de cette orientation politique».*

Les investissements nécessaires seront-ils à la portée des industriels présents au Gabon tels qu'ERAMET, le chinois CIC-MHZ (Compagnie industrielle des mines de Hangzhou) ou encore l'entreprise Nouvelle Gabon Mining (NGM), filiale du groupe indien Coalsale Group, d'autres acteurs du manganèse? Les analystes en doutent.

Seul le cours de l'action d'ERAMET a immédiatement réagi à la baisse. Le prix du manganèse lui n'a pas été ébranlé: 90% est utilisé pour fabriquer des aciers. Le minerai est donc suspendu aux éventuelles perturbations dans ce secteur, plus qu'à une annonce qui devrait être mise en œuvre en 2029, selon un analyste.

A long terme, en revanche, le marché pourrait être perturbé si le Gabon n'arrive pas à attirer les investissements nécessaires. Le pays produit environ 20% du manganèse mondial, et toute tension dans la filière locale peut avoir des conséquences.

Gaule D'AMBERT

OMS AFRIQUE

Le Tanzanien Mohamed Yakub, nouveau directeur régional

Le nouveau directeur régional de l'OMS Afrique est le Pr Mohamed Yakub Janabi, qui succède à son compatriote le Dr Faustine Ndugulile, décédé en novembre 2024. Son élection s'est déroulée le 18 mai 2025, lors d'une session spéciale du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique, tenue à Genève, en Suisse, avant l'Assemblée mondiale de la santé.

Le Pr Mohamed Yakub Janabi, nouveau patron de l'OMS-Afrique

Convoquée par les Etats membres de la région africaine de l'Organisation mondiale de la Santé, cette session spéciale a permis d'élire le nouveau directeur régional. Le Pr Mohamed Yakub Janabi n'était pas l'unique candidat, il a fait face à d'autres parmi lesquels, le Dr N'da Konan Michel Yao proposé par la Côte d'Ivoire, le Dr Mohamed Lamine Dramé (Guinée) et le Pr Moustafa Mijiyawa du Togo. L'élection du nouveau directeur régional sera soumise à l'approbation de la 157e session du Conseil exécutif de l'OMS, prévue du 28 au 29 mai à Genève. Une fois approuvée, le Pr Mohamed Yakub Janabi assumera ses fonctions pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois.

Dans son discours d'acceptation, le nouvel élu a affirmé son engagement à améliorer la santé de la population de la région. *«Merci pour votre confiance en moi. Je ne vous décevrai pas. Votre soutien reflète notre détermination collective à construire une Afrique plus forte en meilleure santé, plus unie. Face aux défis que représentent les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles, le changement climatique et le financement limité des soins de santé, nous devons nous appuyer sur la résilience et l'unité africaines»*, a-t-il promis.

Le Dr Tedros Adhanon Ghebreyesus, directeur général de l'OMS a adressé ses félicitations au nouveau directeur régional de l'OMS Afrique pour son élection, tout en félicitant les autres candidats qui n'ont pas démérité: *«Le Pr Mohamed Yakub Janabi prend les rênes à un moment inédit pour la région africaine et l'OMS dans son ensemble. Nous apprécions son expérience et son expertise, alors que nous travaillons ensemble pour relever les défis et renforcer notre organisation afin qu'elle soit plus efficace et plus performante. J'attends avec impatience son approbation par le Conseil exécutif et de collaborer avec lui pour une Afrique plus saine, plus sûre et plus juste».*

La région africaine selon lui, *«a réalisé des avancées majeures en matière de santé, mais elle doit aussi relever des défis complexes». «Vous pourrez compter sur mon soutien et celui de l'ensemble de l'OMS Afrique dans votre mission au service de notre population»*, a-t-il assuré.

Alain-Patrick MASSAMBA

RD CONGO

Joseph Kabila multiplie des rencontres à Goma

Après des mois de silence et des accusations de complicité avec le groupe armé 2023, Joseph Kabila Kabange s'est présenté jeudi 29 mai 2025 devant des journalistes sans faire de déclaration. C'est une apparition rare et presque solennelle, à l'issue de laquelle il a entamé une série de consultations avec des représentants de la société civile afin, dit-il, de comprendre et trouver des solutions à la crise sécuritaire dans l'Est de la RD Congo. Au nombre des responsables religieux rencontrés par Joseph Kabila, figure Joël Amurani, évêque des églises de réveil à Goma, qui a expliqué: *«L'ancien président nous a appelés pour exprimer son souhait de voir la paix revenir dans cette partie Est d'abord, et dans toute l'étendue du territoire national».*

Voir la paix revenir dans l'Est de la RDC, c'est aussi le message relayé par l'imam Djaffar Al Katanty. Celui-ci voit dans la démarche de Joseph Kabila, une opportunité de réconciliation et de paix. *«Nous avons eu l'occasion devant lui de dire que la République soit encore réunifiée, comme il l'avait fait avant, et ramener la paix. Ramener tous les Congolais sur une table, où nous allons tous manger ce pain qu'est le Congo, sans distinction de cultures, de langues, d'ethnies ou d'origines géographiques. Lui, dans son speech, nous a dit qu'il ne fait pas partie du conflit. Il vient chercher avec nous comment mettre fin au conflit».*

Au deuxième jour de ces consultations vendredi 30 mai, Joseph Kabila a rencontré les chefs coutumiers du Nord-Kivu réunis au sein de leur corporation à Kinyogote, dans la partie ouest de la ville de Goma. Il les a écoutés et a réfléchi ensemble avec eux sur des questions de paix. *«Il nous a écoutés, il a dit qu'il a toujours considéré les autorités coutumières, et il a toujours tenu compte du rôle qu'ils ont à jouer dans la recherche de la paix. C'est pourquoi nous sommes là. Nous sortons de la rencontre très réconfortés et nous pensons que l'idéal est le retour de la paix»*, a affirmé un chef coutumier.

Dans l'agenda de Joseph Kabila, il est prévu plusieurs autres rencontres, notamment avec la FEC, les femmes, les jeunes, les scientifiques. L'objectif pour l'ancien président est d'écouter tout le monde et avoir un aperçu global de la population de l'Est sur la situation actuelle.

C'est dans ce contexte politico-militaire tendu qu'il veut se faire entendre. Déjà, vendredi 23 mai, il a dénoncé dans l'une de ses allocutions, ce qu'il a qualifié de dictature du pouvoir en place à Kinshasa. Mais, son retour suscite de nombreuses questions, d'autant que Kinshasa l'accuse ouvertement de complicité avec le M23, mouvement rebelle qui contrôle plusieurs zones dans le Nord Kivu.

A.-P. MASSAMBA

DIOCESE DE CRETEIL (FRANCE)

Les dévots de Sainte Rita de Cascia ont vécu quinze semaines de foi et d'espérance en Île-de-France

Tout a commencé le dimanche 9 février 2025. Les dévots de Sainte Rita de Cascia de la région parisienne se sont rassemblés en l'église Saint-Hilaire de La Varenne, dans le diocèse de Créteil, pour inaugurer les exercices spirituels des 15 jeudis. Cet événement, moment clé de prière et de méditation, a débuté par une célébration eucharistique présidée par l'abbé Jacques Nziendolo, aumônier de la confrérie Sainte Rita de La Varenne. Il était accompagné des pères Erick Delamare, aumônier diocésain de la confrérie de Pontoise, et Éric Batia, aumônier diocésain de la confrérie de Meaux.

Pendant la consécration

Avant le lancement des 15 jeudis, une récollection s'était tenue le 26 janvier 2025, organisée par la confrérie de Pontoise. Le thème de cette récollection, intitulée *«Ma relation spirituelle avec Sainte Rita»*, était animée par Faustin Mitsieno, diacre permanent du diocèse de Pontoise. Ce moment de réflexion a permis aux participants de se préparer intérieurement à cette période de dévotion particulière dédiée à Sainte Rita de Cascia.

Une sainte au cœur de l'épreuve.

Pour la petite histoire, Sainte Rita de Cascia, connue comme la sainte des causes perdues et désespérées, a vécu de 1381 à 1457. Sa vie est marquée par des phénomènes mystiques et de nombreuses épreuves personnelles. Jeune, elle se consacre à Dieu mais, mariée par obligation à un homme difficile, elle fait preuve d'une grande douceur et patience. Après dix-huit années de mariage, elle perd son mari, assassiné, puis ses deux enfants. Elle entre alors au monastère, où elle se consacre entièrement à la prière. Son union au Christ se manifeste notamment par le stigmate de l'épine qu'elle portera durant quinze ans.

Les 15 jeudis précédant la fête liturgique de Sainte Rita de Cascia, célébrée le 22 mai, commémorent ces quinze années où elle porta ce stigmate. Ce temps fort de l'année spirituelle est consacré à la prière, à la méditation et aux demandes d'intercession, offrant ainsi aux fidèles l'opportunité de se rapprocher de cette sainte, modèle de foi, de patience et de persévérance dans la souffrance.

Une clôture solennelle et spirituelle

Après 15 semaines de prière et d'enseignements, toutes les confréries se sont retrouvées le 25 mai dans le diocèse de Pontoise, à la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Eaubonne, pour une messe présidée par son excellence Mgr Bernard Bertrand, évêque de Pontoise. La messe a été concélébrée par les aumôniers des quatre confréries, des prêtres et diacres venus de toute l'Île-de-France.

Les dévots participants à la messe

S'appuyant sur les textes liturgiques du jour, notamment le passage de l'Évangile de Jean appelé *«discours d'adieu»*, Mgr Bernard Bertrand a interpellé l'assemblée par une question fondamentale, à quelques jours de la fête de la Pentecôte: *«Que fait le Saint-Esprit en nous ?»*. Il a ensuite développé six actions du Saint-Esprit: Il fait de nous toute chose nouvelle, il est la mémoire de Jésus en nous, il fait de nous des témoins de l'Évangile, il nous accompagne dans notre discernement, il nous fait vivre filialement avec le Père et fraternellement avec nos frères, il nous fait tenir ensemble. Fortifiés par ces actions du Saint-Esprit, et par l'intercession de Sainte Rita de Cascia, *«la cause ne sera plus désespérée»*, a-t-il conclu son homélie.

Engagements et reliques: des moments de grâce

Au cours de cette eucharistie, six membres ont fait leur promesse solennelle, marquée également par le port de la tenue officielle. Moment marquant de cette célébration: la vénération des reliques de Sainte Rita de Cascia, reçues de la mère abbesse des sœurs Augustines de Cascia lors du dernier pèlerinage de la confrérie de Pontoise. Ces reliques seront désormais vénérées dans l'église Saint-Flaive d'Eaubonne, lieu de rassemblement de la confrérie.

À l'issue de l'office divin, la présidente de la confrérie de Pontoise, maman Angèle Ndoundou, a invité l'assemblée à un repas fraternel dans la salle paroissiale, clôturant dans la joie et la communion ce parcours spirituel riche et intense.

Ursule LOUKOULA LUA MBEMBA
(France)

PAROISSE SAINT JEAN-BAPTISTE DE TALANGAI (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Le 40e anniversaire de la Fraternité Sainte Jeanne D'arc a été rehaussé de la présence de deux évêques

Samedi 7 juin 2025, la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangai était en fête, à l'occasion du 40è anniversaire de la Fraternité Sainte Jeanne D'arc portée sur les fonts baptismaux en 1985. Deux évêques ont concélébré cette messe marquant le jubilé d'Emeraude: NN.SS Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et vice-président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), et Brice Armand Ibombo, nouvel éveque nommé de Ouesso. Autour des deux évêques, il y avait les abbés Christel Barthel Ganao, recteur du grand séminaire de théologie cardinal Emile Biayenda, et Guy Noel Okamba, coordonnateur de la Commission épiscopale Justice et paix, ainsi que d'autres prêtres.

Fraternité Sainte Jeanne D'arc (Ph. d'archives)

Pascal BIOZI KIMINOU

CONFRERIE SAINTE RITA DE CASCIA DE BRAZZAVILLE

Décès de Félix Ngoma, ancien président du bureau diocésain

Ancien président du bureau diocésain de la confrérie Sainte Rita de Cascia de Brazzaville, Félix Ngoma est rentré dans la joie de son maître le mardi 3 juin 2025, à Brazzaville. Il fut président du bureau diocésain au sortir des événements douloureux que notre pays a connus en 1997 et ce, jusqu'à 2001 après le décès de l'abbé Emmanuel Vindou, premier aumônier diocésain. Laïc engagé, Félix Ngoma a conduit sur les fonts baptismaux les confréries paroissiales de Ndona Marie de Mfilou-Ngamaba, Saint-Pie X de l'OMS et Saint-Paul de Madibou.

Félix Ngoma pendant sa maladie

En attendant son inhumation, l'animation de la veillée funèbre par les confréries paroissiales se poursuit à son domicile du quartier Madibou, le huitième arrondissement de Brazzaville.

Paix à son âme.

Pascal BIOZI KIMINOU

FETE DE PENTECOTE

Mgr Brice Armand Ibombo était à la Paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï

Nouvel évêque nommé de Ouesso par le Pape Léon XIV depuis le 28 mai dernier et avant justement son ordination épiscopale et la prise de possession canonique de son siège qui interviendra le samedi 19 juillet prochain, Mgr Brice Armand Ibombo était l'hôte des paroissiens de Saint Jean-Baptiste de Talangaï le dimanche 8 juin 2025, en la solennité de la Pentecôte. A cette occasion, il a célébré la messe de 11h, animée par la chorale père Jean-Marie Grivaz, une chorale paroissiale qui existe à peine une année.

L'on pouvait lire sur toutes les banderoles décorant l'église: *«Viens Esprit d'amour, de paix, de piété, de conseil, de science, de Sainteté, de serviabilité, de joie et d'unité»*. L'abbé Norbert Bouka Ossangué, curé de la paroisse, a eu les mots justes pour souhaiter à son hôte une bienvenue cordiale dans cette paroisse qu'il connait bien et qui a bercé son enfance lorsqu'il s'est installé à Brazzaville pour les études secondaires, après Abala, son village natal, qui l'a vu naitre.

Mgr Brice Ibombo et l'abbé Norbert Bouka pendant la procession d'entrée

Après ce mot de bienvenue, le célébrant a exprimé sa joie de célébrer une messe dans cette paroisse adoptive qui a vu éclore sa vocation sacerdotale après son baccalauréat A4 obtenu au lycée de la Révolution, dans le cinquième arrondissement Ouenzé de Brazzaville, ce qui lui a ouvert les portes du séminaire propédeutique de Kimbaouka, à Bouansa, dans le département de la Bouenza. Puis du grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha de Brazzaville.

Dans l'homélie, Mgr Brice Armand Ibombo a fait un rappel sur les dix commandements de Dieu qu'aujourd'hui, les chrétiens ne respectent plus. Le célébrant a rappelé qu'autrefois pour les juifs, la Pentecôte était la fête de la récolte ou de la moisson, Dieu qui s'est manifesté dans leur vie. *«La Pentecôte, c'est la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, cinquante jours après Pâques, réalisant ainsi la promesse de Jésus. Les apôtres réunis dans le tabernacle, des portes hermétiquement fermées de peur des représailles des juifs, l'Esprit-Saint leur est apparu et chacun d'eux commençait à parler la langue qui lui était propre, qui, en fin de compte, leur permettait de se comprendre fidèlement, non pas pour les diviser, mais pour les unir. Pour nous les hommes, les langues nous sont données pour diviser, non pas pour rassembler. Le tribalisme, le régionalisme, l'ethnocisme gangrènent notre société. Chacun dans son petit coin comme dans notre pays le Congo, fait l'éloge de son ethnie au lieu de parler nation. A travers la Pentecôte, c'est-à-dire la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, c'est aussi le commencement et la naissance de l'Eglise. Un Eglise missionnaire et que chacun est appelé à l'être dans son milieu de vie, être messager de la paix et d'unité. Bannissant le tribalisme et le régionalisme, et soyons des missionnaires de la Bonne nouvelle comme les apôtres»*, a souligné le nouvel évêque de Ouesso.

A la fin de la messe, la joie des paroissiens se faisaient lire sur tous les visages. Chacun s'empressait pour serrer la main au nouvel évêque, heureux de compter parmi eux un fils élevé à la dignité épiscopale.

Pascal BIOZI KIMINOU

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

DIOCESE D'IMPFONDO

Publication des bans

Mgr Daniel Nzika, évêque d'Impfondo informe les prêtres, religieux et religieuses, les paroisses et communautés chrétiennes des villages, le peuple de Dieu de son diocèse, que le dimanche 29 juin 2025, en l'église Notre-Dame du Rosaire de Moungoungui d'Impfondo, il ordonnera prêtres, les diacres ci-après:

- Abbé Laurent Joël Bomboko;
- Abbé Eudes Saïra Bassebi;
- Abbé Stanislas M'Pathe Mombothy
- Abbé Borgia Davé Bonguendo.

Avant de conférer ces ordinations, l'évêque d'Impfondo prie toute personne qui saurait un motif pouvant empêcher l'un ou l'autre des candidats d'accéder aux ordres, de bien vouloir l'en informer ou encore les curés de leur lieu de stage, conformément à la disposition du canon 1043. Mgr Nzika invite à porter les candidats dans les prières.

CONSEIL TECHNIQUE DE L'ECOLE CATHOLIQUE EN AFRIQUE CENTRALE

Les assises de Brazzaville ont vécu et la moisson a été satisfaisante

C'est sous le thème: *«Education non formelle: enjeux et défis pour l'Office international de l'enseignement catholique de l'Afrique centrale»* (OIEC) que se sont tenues, du 26 au 31 mai 2025, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville, les assises du Conseil technique de l'école catholique en Afrique centrale et de l'assemblée générale. A l'issue de ces assises, un communiqué final a été lu, dont voici la teneur.

Convoqué par notes de service n° 005/C.E.C./CEEDUC/SG25-SR et 06/C.E.C./CEEDUC/SG25-SR du 25 avril 2025, les travaux du Conseil technique de l'Ecole catholique et de l'Assemblée générale de l'OIEC-Afrique Centrale ont commencé ce mardi 27 mai 2025.

Après la prière d'ouverture, M Raoul Sika, modérateur du jour, a souhaité la bienvenue à tous les participants. Dans la foulée, il a présenté le thème de cette rencontre, à savoir: *«Education non formelle: enjeux et défis pour l'Enseignement catholique au Congo».*

Les participants ont eu droit à trois allocutions, à savoir: le mot de bienvenue de la révérende sœur Agnès Clarisse Nkourissa, secrétaire générale de la CEEDUC, secrétaire générale de l'OIEC Afrique, l'allocution de circonstance du président de l'OIEC Afrique et le mot d'ouverture du président de la CEEDUC, Mgr Daniel Nzika, évêque d'Impfondo.

Prenant la parole en premier, la sœur Agnès Clarisse Nkourissa a remercié tous les participants d'avoir accepté de prendre part à ces assises qui constituent un rendez-vous du donner et du recevoir. Elle a rappelé la devise de l'école catholique: *«Eduquer, enseigner et évangéliser».*

L'école catholique, a-t-elle poursuivi, a des défis à relever par le dialogue, sachant que l'éducation non formelle est une alternative de réussite. La sœur a remercié tous les participants d'avoir accepté de prendre part à ces assises car, malgré nos diversités, nos défis sont semblables.

Pour sa part, l'abbé Ndjenng Afang Fernando Ignacio Ondo, président de l'OIEC Afrique, a remercié la Conférence épiscopale du Congo d'avoir accepté la tenue de ces travaux en terre congolaise. Il a, par la suite, salué la célébration de la journée Internationale de l'Enseignement catholique tout en mettant en relief la mission fondamentale de l'OIEC: promouvoir le projet Educatif d'inspiration Catholique, promouvoir la création des organisations éducatives, servir de réseaux d'échanges.

Mgr Daniel Nzika, dans son allocution d'ouverture, a souhaité une cordiale bienvenue au siège de la conférence Episcopale du Congo, à l'occasion de l'ouverture officielle de ce que,0 nous appelons aujourd'hui *«les assises de Brazzaville».* Selon Mgr, l'Eglise considère les éducateurs comme des collaborateurs importants, partageant avec elle une grande part de responsabilité. Poursuivant son propos, Mgr a fait savoir qu'au regard de la situation de la mise en œuvre de l'éducation non formelle, les enjeux qui nous attendent sont de taille et l'Eglise catholique en ce qu'elle est experte, Mère et Educatrice ne pourra s'en départir, car il est peu de défis qui soient plus exaltants que celui d'instruire. Sur ce, il a déclaré ouvertes les assises de Brazzaville.

Après la cérémonie d'ouverture, le modérateur a fait la présentation des délégations et des personnalités.

Avant de poursuivre les travaux, les participants ont eu une pause-café.

A la reprise, les conseillers ont eu droit à quatre (4) conférences:

- Education non formelle et son rôle dans l'apprentissage tout au long de la vie, par Docteur Mechtilde Mpolo, déléguée de l'IGEPPSA;
- Education non formelle : atout, alternative et/ou complément à l'éducation formelle dans le processus d'apprentissage tout au long de la vie d'un individu, par Etienne Koulakoumouna, professeur associé;
- Projet école verte, bilan et perspectives, par Bernard Kouba, Ingénieur, Agronome
- La digitalisation: un des piliers pour une meilleure gouvernance scolaire, par l'équipe de Congo-Télécom

Madame la représentante de l'IGEPPSA a plongé l'auditoire dans l'univers de l'éducation non formelle, afin de découvrir en quoi celle-ci peut être bénéfique dans le processus d'apprentissage tout le long de la vie des individus. Pour elle, l'Education non formelle désigne toutes les formes d'apprentissage qui se déroulent hors du cadre institutionnel traditionnel comme les écoles et les universités.

L'Education non formelle représente un pilier fondamental mais souvent sous-estimé de nos systèmes éducatifs.

Pour le deuxième conférencier, l'Education non formelle n'est pas réservée aux marginalisés, aux déscolarisés, à ceux qui ont décroché. Elle est une réponse aux mutations sociétales actuelles. Il faut une reconnaissance mutuelle et une intégration durable dans le processus d'apprentissage. Avant de suivre les deux conférences restantes, est intervenue la pause-déjeuner.

De retour dans la salle, les conseillers ont suivi monsieur Bernard Kouba qui a commencé par faire la genèse du projet *«Ecole verte»* qui a vu le jour en 2017 à Djambala, pendant le conseil national de l'Enseignement catholique. Dans son exposé, l'orateur a fait état des trois principaux volets composant le projet école verte, à savoir:

- l'hygiène et l'assainissement;
- l'Education à la culture environnementale;
- L'initiation à la production agricole.

Il est important de noter que le projet école verte obéit aux recommandations de l'Eglise et à celles de l'UNESCO, particulièrement sur la promotion des écoles saines garantissant la santé des élèves, des personnels actifs et administratifs.

A propos de la dernière conférence du jour, l'exposant a mis en exergue les enjeux de la digitalisation dans l'éducation. Il a énuméré les avantages concrets de la digitalisation qui sont: l'efficacité, la communication et la transparence, piliers d'une meilleure gouvernance scolaire.

Toutefois, a poursuivi l'orateur, les obstacles se dressent sur la mise en œuvre de la digitalisation. La difficulté réside dans les réticences affichées par les gestionnaires des écoles qui n'ont pas assez de formation requise sur le numérique. Dans beaucoup d'écoles, le problème de la logistique se pose avec acuité.

Ces différentes communications ont suscité des échanges au terme desquels la journée a pris fin.

Le 28 mai 2025, les conseillers ont visité quelques établissements de l'école catholique de l'Archidiocèse de Brazzaville. Il s'agit de:

- Brazzaville centre: Bienheureuse Marie de la passion, Anne Marie Javouhey, Institut des jeunes sourds;
- Brazzaville Sud: Notre Dame de la confiance;
- Brazzaville Nord: école spéciale dix maisons, école des métiers de la pharmacie.

Les six (6) établissements visités ont réservé un accueil chaleureux digne d'éloges. Les conseillers ont vécu une expérience particulière à l'école des métiers de la pharmacie où ils ont suivi les pratiques des examens et des soins infirmiers dans les ateliers.

De la célébration de la journée internationale de l'enseignement catholique.

La journée a commencé par la prière dite par Mgr Daniel Nzika, évêque d'Impfondo et président de la CEEDUC. Après la prière, M. Raoul Sika, modérateur de la cérémonie, a circonscrit le double évènement du jour, à savoir: l'ascension du Seigneur et la journée internationale de l'enseignement catholique. Il a par la suite fait la présentation du conférencier, l'abbé Ndjenng Afang Fernando Ignacio Ondo.

Avant de commencer son exposé, l'abbé Ndjenng Afang Fernando Ignacio Ondo Fernando a salué les autorités ecclésiales et les responsables de l'Ecole Catholique du Congo Brazzaville.

Le thème de sa conférence a porté sur le *«Pacte Educatif Africain».* Pour l'orateur, parler du Pacte, c'est parler des accords, du dialogue et de la synodalité dans l'éducation. Ce pacte s'articule autour de sept (7) points:

1. Mettre la personne au centre de tout processus éducatif;
2. Ecouter les jeunes générations;
3. Promouvoir la femme en favorisant la pleine participation des fillettes et des adolescentes à l'instruction;
4. Responsabiliser la famille comme premier et indispensable sujet éducateur;
5. Ouvrir l'accueil aux plus vulnérables et marginalisés;
6. Renouveler l'économie et la politique;
7. Prendre soin de la maison commune.

Il a terminé en souhaitant le renforcement du rôle de la théologie dans l'éducation. Les écoles doivent être accessibles à tous même pour ceux qui n'ont pas de moyens, c'est la gestion synodale des écoles.

L'évènement suivant était la célébration eucharistique relative à cette journée. Dans son homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo, a relevé que l'ascension du Seigneur constitue un double mouvement: la montée du Christ et l'envoi de ses apôtres en mission d'évangélisation. A l'image des apôtres les enseignants de l'école catholique sont eux aussi envoyés pour perpétuer ce mandat missionnaire car l'enseignement catholique est la recherche de l'ascension de l'homme. C'est pourquoi l'Eglise doit continuer à investir dans la formation de ses enseignants, améliorer les infrastructures, adapter les programmes aux justes besoins de la société, tout en restant toujours fidèles à notre identité catholique.

Après la messe, les enseignants se sont retrouvés à la place mariale pour le repas.

Initialement prévue le 30 mai 2025, l'Assemblée générale s'est ouverte le 29 mai dans l'après-midi.

Lors des travaux, les participants ont suivi les communications des directeurs nationaux et secrétaires généraux qui ont porté sur le fonctionnement de leurs écoles. Il ressort de ces communications beaucoup de points identiques.

Le lendemain, ils ont abordé le point sur les finances. A l'unanimité ils ont constaté que les cotisations annuelles par pays n'ont pas été effectives. Le montant des cotisations qui s'élèvent à 300.000F a été maintenu jusqu'à nouvel avis. Ils ont suggéré qu'une réflexion soit menée pour financer les structures.

Parlant de la digitalisation, les participants ont émis des réserves sur sa mise en œuvre, compte tenu des problèmes d'électricité et d'internet dans nos pays.

De leur côté, les directeurs diocésains ont fait tour à tour la radioscopie de leurs structures. On a donc suivi les DDEC d'Owando, de Dolisie, de Gamboma, d'Impfondo, de Ouesso, de Kinkala, de Nkayi, de Brazzaville et celui de Pointe-Noire. Il ressort de leurs interventions qu'en dehors des diocèses de Brazzaville et de Kinkala, les activités non formelles sont quasi inexistantes.

S'agissant du projet *«Ecole verte»*, tous les diocèses y ont adhéré, bien que le niveau de réalisation ne soit pas le même partout. Il sied de signaler que des actes de vandalisme ont été remarqués dans certains diocèses.

Le Conseil technique de l'Ecole catholique et l'Assemblée générale de l'OIEC-Afrique Centrale se sont achevés le 31 mai 2025 par une cérémonie de clôture présidée par son Excellence Mgr Daniel Nzika.

Fait à Brazzaville, le 31 mai 2025

Les participants

Les évêques présents à l'ouverture, posant avec les directeurs nationaux de l'école catholique en Afrique centrale

SOLENNITE DE LA SAINTE TRINITE - ANNEE C

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit!

***Textes**: Pr 8,22-31; Ps 8,4-5,6-7,8-9; Rm 5,1-5; Jn 16,12-15*

Après le Temps de Pâques, nous célébrons ce dimanche la solennité de la Sainte Trinité, la fête qui met en pleine lumière la proclamation de notre foi dans l'unité et la communion de Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu l'Esprit Saint. En effet, la conscience et l'annonce de notre foi trinitaire est justement le fruit du mystère pascal de Jésus: dans la passion, la mort et la résurrection du Seigneur, qui est monté au ciel et nous a donné le Saint Esprit, nous reconnaissons la révélation de l'amour du Père, qui n'a pas épargné son Fils pour nous.

Ce n'est pas d'une chaire académique que notre Maître et Seigneur nous a enseigné la vérité de Dieu, ni d'un autel solennel. Sa chaire véritable, son autel, c'est la croix, la croix qui résume sa parole et sa vie, en accomplissant l'offrande de soi-même.

Quand l'événement pascal du Fils, parole de Dieu suprême et définitive, est annoncé par ses témoins, l'Esprit Saint fait résonner cette voix dans l'Eglise et la conduit dans la vérité tout entière. Et c'est alors, par cette action de l'Esprit, que l'Eglise parvient de l'annonce du Christ Ressuscité à la conscience et à la proclamation de la Sainte Trinité.

La formulation de la foi dans la Sainte Trinité ne surgit pas donc dans une école, mais elle est la réponse de l'Eglise, sous le guide de l'Esprit Saint, à l'œuvre du Christ, le Fils envoyé du Père, mort et ressuscité pour notre salut.

Dans la tradition de l'Eglise, cette profonde relation entre la Trinité et le mystère pascal du Christ est montrée avec simplicité par le signe de la croix: le mystère énoncé par les mots est expliqué par le geste qui dessine une croix. La croix du Christ est la clé d'interprétation des paroles de la foi trinitaire.

Et alors, en cette solennité qui nous ramène aux sources de notre foi et de la vie chrétienne, repartons-nous de la simplicité du signe de la croix, dans toute la beauté de vérité et de grâce qu'il exprime. Pas comme un geste d'habitude ou superficiel, mais comme une action de confiance, de reconnaissance, de louange et d'invocation au Dieu qui est Père et Fils et Saint Esprit.

Le signe de la croix est un geste qui nous fait penser immédiatement à l'amour du Christ crucifié, mort et ressuscité, à la puissance de la grâce qui surgit pour l'humanité de son cœur percé et des plaies qu'il garde dans son corps glorieux. Un geste par lequel nous offrons notre journée, nos activités, nos projets de bien, notre travail, toute œuvre de charité. Un geste qui se transforme en offrande de notre vie, en union à l'offrande de Jésus au Père.

Encore, le signe de la croix exprime notre foi trinitaire et la témoigne, humblement, sans ostentation. Le témoignage de l'évangile, la tradition chrétienne, la théologie des Pères de l'Eglise, la spiritualité des saints sont tous représentés symboliquement dans ce petit geste, que nous avons reçu et que nous transmettons aux plus petits.

Et, pas de moindre, le signe de la croix symbolise notre appartenance à l'Eglise, mais pas comme un signe distinctif conventionnel et identitaire. Il nous fait penser à l'Eglise parce que c'est un geste typique de la tradition et de la transmission de la foi. En dehors de l'Église, de son berceau, il nous serait impossible de recevoir la foi dans la Trinité et de la vivre.

L'abondance des dons représentés par le signe de la croix et par la foi trinitaire qu'il exprime, nous fait penser aussi à la responsabilité que nous avons reçue. Faire le signe de la croix, cela signifie professer la foi de l'Eglise, attester d'être chrétiens, s'engager donc à donner un témoignage de vie cohérent. Cela signifie aussi appeler à notre secours Dieu le Père, le Fils et le Saint Esprit, s'abandonner à la présence de Dieu au moment où nous entreprenons nos activités: on ne pourrait pas implorer le Seigneur Dieu pour des intentions et des actions qui ne soient pas convenables à sa sainteté.

En acceptant la responsabilité d'être cohérents au signe de la croix, nous accueillons surtout toute sa beauté et sa richesse. Dans la simplicité des pauvres en esprit, reprenons la joie et la confiance, la gratitude et l'amour de dire: Au nom du Père, et du Fils et du Saint Esprit! Que ta volonté soit faite, oh Seigneur! Amen!

P. Francesco BRANCACCIO
(Catanzaro, Italie)

Vaincre la haine: C'est possible!

JOURNEE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Echange autour des enjeux urbains à l'Université Denis Sassou Nguesso

A Brazzaville, la Journée mondiale de l'environnement, qui se célèbre le 5 juin, a été l'occasion de mobiliser l'engagement et l'action pour lutter contre la pollution plastique. L'Université Denis Sassou Nguesso, par exemple, a coorganisé avec la délégation de l'Union européenne au Congo, une projection-débat autour du documentaire *«Entre résilience et développement, quel modèle urbain pour les villes congolaises ?»*, tourné à Nkayi et Owando dans le cadre du programme Villes résilientes. Un partenariat phare entre l'Union européenne et le Congo.

Les officiels au 1er plan

Mettre fin à la pollution plastique mondiale», tel était le thème de cette journée de l'environnement, cette année. Au niveau national, elle a été placée sous le thème: *«Halte à la pollution plastique au Congo».*

Les panélistes à la fin des échanges

Des étudiants, des enseignants, des acteurs associatifs ou de simples curieux ont participé au rendez-vous, à l'Université Denis Sassou Nguesso. Une occasion de comprendre les enjeux urbains d'aujourd'hui et de demain en échangeant avec des urbanistes, des représentants institutionnels et la société civile sur des thématiques axées sur la participation citoyenne, la gestion des déchets et la planification urbaine.

C'est la deuxième fois qu'est célébrée la Journée mondiale de l'environnement à l'Université Denis Sassou Nguesso, dont les offres de formation mettent un accent particulier sur les questions environnementales, a dit son président, le Pr Ange Antoine Abéna. *«Nos villes connaissent actuellement une croissance démographique et spatiale accélérée, se traduisant par divers problèmes dont celui de la gestion de leur environnement»*, a-t-il déclaré, interpellant ainsi la conscience collective. Cette année, l'événement s'est inscrit aussi dans le contexte de la célébration du mois de l'Europe.

Denis Engongoro, un des représentants d'une ville résiliente, attaché juridique et administratif à la ville d'Owando, a mis en lumière la nouvelle configuration de sa ville. *«Aujourd'hui, la ville d'Owando est devenue attractive. Owando a beaucoup changé»*.

Pour Aimé Blaise Nitoumbi, directeur général du partenariat au développement, au ministère du plan, *«le programme des villes résilientes touche des aspects d'assainissement et d'environnement»*. C'est pourquoi, a-t-il expliqué, *«l'Union européenne a voulu travailler ensemble avec les autorités de l'université Denis Sassou Nguesso et avec nous pour donner l'opportunité aux étudiants de comprendre ce que nous faisons pour qu'ils aient un plus sur ce qui est scientifique avec des cas pratiques autour du projet villes résilientes»*.

Quant à Augustin Bondo Tshiani, premier conseiller, chef de la coopération à la Délégation de l'Union européenne au Congo, *«les travaux ont permis de développer la résilience au niveau local. Il faut que les populations soient concrètement impliquées dans la mise en œuvre des politiques publiques»*.

Le programme villes résilientes réalisé grâce au financement de l'Union européenne a été mis en œuvre depuis 2020. Il vise l'amélioration des conditions de vie et l'attractivité des villes secondaires, en vue d'un développement urbain durable et inclusif.

Philippe BANZ

BUDGET

Actualisation du cadre de dépenses à moyen terme

Des acteurs en charge de la réforme des finances publiques issus de tous les ministères étaient en conclave à Brazzaville dans le cadre d'un atelier de deux jours, consacré à l'actualisation des Cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) et des projets annuels de performance (PAP) au titre de l'exercice budgétaire 2026.

Les cadres des différents ministères

Organisé du 30 au 31 mai 2025 avec l'appui de la Banque mondiale, par l'entremise du PAGIR, l'atelier a réuni des directeurs généraux, des experts du comité technique interministériel, des gestionnaires des programmes des ministères, des directeurs des études et de la planification. Il s'est inscrit dans la dynamique de mise en œuvre de la réforme du budget programme amorcée l'année dernière.

Cet atelier visait notamment à tirer les leçons de l'élaboration des CDMT et du PAP 2025; accompagner les ministères dans la production des CDMT et PAP 2026 ; améliorer la qualité des CDMT et des PAP. *«Le succès de la réforme de nos finances publiques repose, non seulement sur l'appropriation des outils, mais aussi sur la coordination efficace entre les différents acteurs»*, a indiqué le conseiller au budget, directeur de cabinet par intérim du ministre en charge des Finances, Hilaire Mavoungou. Il a, en outre, souligné que ce travail contribuera non seulement à l'élaboration du prochain budget de l'Etat, mais aussi à renforcer durablement la transparence, la performance et la crédibilité de la gestion budgétaire.

Au terme des travaux, Espérance Olokabéka Obambi, directrice de l'élaboration du budget, a souligné qu'il était nécessaire que l'ensemble des acteurs budgétaires, notamment les gestionnaires des programmes, se retrouvent *«pour faire une évaluation, en vue de voir les forces et les faiblesses, sur les outils qu'on appelle les projets annuels de performance qui sont les véhicules des programmes pour réajuster les faiblesses constatées»*.

Le CDMT et le PAP sont devenus des instruments essentiels de planification et de programmation pour le suivi de la performance publique. Ils permettront de garantir une gestion publique plus stratégique. Leur actualisation a été inscrite dans la dynamique de l'application de la réforme du budget en mode programme amorcée depuis l'année dernière. Leur mise en œuvre répond à des exigences de la performance et de la transparence budgétaire, notamment la modernisation du système de gestion budgétaire et la conformité avec le calendrier national d'élaboration du budget de l'Etat pour l'exercice 2026.

Désormais chaque année, dans la préparation du budget de l'Etat, les cadres vont se livrer à cet exercice, en respectant les délais prescrits par le calendrier budgétaire.

Philippe BANZ

AFD

Plus de 39 milliards investis au Congo

Les projets bénéficiaires de la coopération AFD-Congo ont été passés en revue les 2 et 3 jiun 2025 à Brazzaville, a annoncé au cours d'une conférence de presse la directrice du département Afrique de l'Agence française de développement (AFD), Mme Sandra Kassab. Elle était en mission de travail dans la capitale congolaise où elle a eu des entretiens avec les autorités nationales, dont le Premier ministre Anatole Collinet Makosso.

Maurizio Cascioli (directeur AFD Congo) et Mme Sandra Kassab

La directrice de l'AFD pour l'Afrique a dressé le bilan des interventions de l'Agence au Congo. Au total, le groupe AFD a développé un portefeuille de coopération qui approche les 60 millions d'euros (39.333.000.000 francs CFA) de financement au Congo en trois ans, dans une diversité de secteurs, à travers 22 projets en exécution et sur les perspectives des futurs financements.

Mme Sandra Kassab a souligné que l'AFD est un acteur majeur du financement public et du développement. *«L'AFD est l'opérateur principal de la politique française au développement. Elle est le pilier de financement de l'activité publique. L'Afrique reste notre priorité en termes d'activités et d'actions»*, a-t-elle déclaré.

Sur les relations de coopération bilatérale entre le Congo et la France, elle a affirmé que la coopération reste vive et dynamique. *«Elle est sur un rythme d'exécution soutenu».*

Au cours de son entrevue avec le Premier ministre, les deux personnalités ont fait un large tour d'horizon des différents programmes en cours d'exécution, sur l'engagement commun à soutenir des secteurs importants pour les populations et le développement du Congo, ainsi que sur les enjeux globaux. L'AFD accompagne le Congo dans des secteurs variés.

Pendant le séjour de Mme Sandra Kassab à Brazzaville, l'AFD a doté la mairie de Brazzaville d'engins de collecte des déchets. Ils ont été remis au Conseil départemental et municipal au cours d'une cérémonie solennelle à Kinsoundi, dans l'arrondissement 1 Makélékélé, où une aire de stockage a été inaugurée en sa présence.

La visite de Mme Sandra Kassab s'inscrivait dans la continuité du récent voyage du Président de la République du Congo Denis Sassou Nguesso en France.

Ph.B.

APPUI A L'ENTREPRENEURIAT

"Expertise mondiale pour l'Afrique" fait escale à Owando

Poursuivant sur sa lancée, Expertise mondiale pour l'Afrique (EMA), représentée au Congo par Malachie Cyrille Ngouloubi, coach international EMA en entrepreneuriat leadership et management, a fait escale à Owando le 29 mai 2025, pour une conférence de sensibilisation dédiée aux jeunes et porteurs d'idées et de projets sociaux intitulée: *"Les sept étapes pour réussir en entrepreneuriat".* Organisée en collaboration avec l'ACPCE (Agence congolaise pour la création des entreprises) dont le directeur interdépartemental dans la Cuvette-Ouest et les Plateaux est Koluacy Ontsouliyat-Dolynsky, elle visait à renforcer les capacités des participants dans la création et la gestion d'entreprises.

Les participants à la formation posant pour la postérité

Animant le thème phare de la conférence sur *''Les sept étapes essentielles pour réussir en entrepreneuriat"*, et le sous-thème *''Du rêve à la réalité"*, le docteur-coach Malachie Cyrille Ngouloubi a souligné qu'il concerne les entrepreneurs, les porteurs d'idées et de projets et a pour objectifs, entre autres, lutter contre le chômage et le banditisme. Etant donné que les secteurs publics et privés n'ont pas les capacités d'absorber le taux de chômage des jeunes qui constituent 76% de la population congolaise. Il a conseillé aux participants de se former avant de se lancer dans l'entrepreneuriat.

De même, il a égrainé les sept étapes fondamentales pour réussir en entrepreneuriat que sont: l'identification d'une entreprise viable: trouver une idée innovante répondant à un besoin réel du marché; étude de marché approfondie: analyser la concurrence, les clients potentiels et les tendances du secteur; élaboration d'un business plan solide: rédiger un plan d'affaires détaillé incluant les objectifs, la stratégie et les prévisions financières; choix du statut juridique approprié: sélectionner la forme juridique la plus adaptée à l'activité envisagée; formalisation administrative de l'entreprise: effectuer les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes, notamment l'Agence congolaise pour la création des entreprises (ACPE); recherche de financements adaptés: explorer les options de financement disponibles, telles que les prêts, les subventions ou les investissements privés; mise en place d'un système de gestion efficace: adopter des outils et des pratiques permettant une gestion optimale de l'entreprise, accompagnement technique et financement: les dispositifs en place. Exceptée la théorie, la conférence a mis sur la sellette les dispositifs d'accompagnement existants pour les porteurs d'idées, de projets ainsi que les entrepreneurs.

Quant à l'ACPCE, elle offre une assistance dans les démarches administratives de création d'entreprise. Sa priorité consiste à mettre en avant l'accompagnement des jeunes à travers le projet *''Un jeune, une entreprise"*.

Autres thèmes abordés: le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (FIGA), une institution dédiée au développement des micros, très petites, petites et moyennes entreprises africaines (MTPMEA) au Congo. L'ADPME (Agence de développement des petites et moyennes entreprises) qui a pour mission, entre autres, de coordonner et harmoniser les interventions de soutien et d'accompagnement en faveur des MTPMEA. Le thème lié à la fiscalité, présenté par le chef de l'Unité des entreprises dans la Cuvette, a été axé sur les ressources, la gestion fiscale et les avantages…

Pour les participants, cette conférence a été une initiative précieuse pour renforcer l'entrepreneuriat local. Elle a permis de sensibiliser les porteurs des projets aux réalités du marché et de leur fournir les outils nécessaires pour transformer leurs idées en entreprises viables.

Alain-Patrick MASSAMBA

MUCASOC

La nouvelle mandature placée sous le signe de l'efficacité

Dans la salle de conférence de la Maison Théophile Mbemba à Kinsoundi (arrondissement 1 Makélékélé), en une journée calme du samedi 24 mai 2025, la Mutuelle catholique pour la solidarité chrétienne (MUCASOC) a tenu son assemblée générale élective, sous les auspices de son président sortant, Joseph Manounou.

Ouvrant les travaux, le président de la MUCASOC a rappelé la mission que s'est assignée la mutuelle: prêcher l'évangile de Jésus-Christ par des actes concrets. Chose certes très difficile mais pas impossible à pratiquer qui demande non seulement des moyens financiers mais aussi d'être responsable par rapport au travail de l'association et surtout, des personnes zélées et disponibles chaque fois que cela est nécessaire.

Face à la vie de plus en plus précaire et à la misère grandissante des populations, Joseph Manounou a invité les membres à ne point se départir des fondamentaux de la Mutuelle, c'est-à-dire de proposer des cœurs plus chauds d'amour, l'entraide nécessaire et des portes plus ouvertes. Car beaucoup de personnes ont besoin d'être assistées et soulagées.

Venus nombreux, mais moins que d'habitude pour des raisons de maladie et autres empêchements, les membres de la MUCASOC ont examiné pendant les travaux les rapports d'activités et financier 2024; les propositions d'amendements sur les droits d'adhésion des membres actifs, sur les cotisations mensuelles des membres actifs et les cotisations trimestrielles des membres d'honneur.

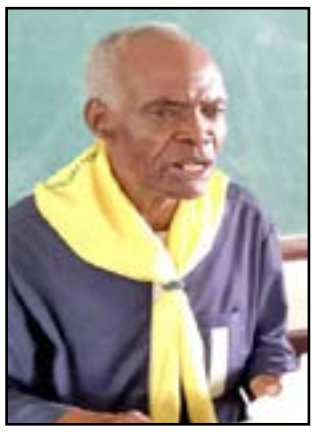

Joseph Manounou, le président reconduit

Les membres élus du bureau exécutif

Les rapports d'activité et financier ont été approuvés à l'unanimité, sans amendement. Les frais d'adhésion, cotisations mensuelles des membres actifs et les cotisations trimestrielles des membres d'honneur ont été revus à la baisse.

Les frais d'adhésion avec tout le kit complet sont passés de 10.000 à 6.000 F.CFA; les cotisations trimestrielles des membres d'honneur de 15.000 F.CFA à 10.000 F.CFA.

Les membres ont procédé, avant la fin des travaux, aux élections des membres des organes dirigeants, c'est-à-dire la présidence, le conseil d'administration (bureau exécutif) et le commissariat aux comptes.

Le président sortant, Joseph Manounou, et le vice-président Adolphe Massounda ont été reconduits à la tête de la Mutuelle pour un nouveau mandat. La presque totalité des membres du Conseil d'administration ont été également reconduits. Cinq membres d'honneur y ont fait leur entrée: le Dr Sœur Brigitte Yengo, le Dr Thérèse Mayembo, psychologue, Mme Anna Biphouma, messieurs Jean-Claude Nkounkou et Christophe Bokanguia.

A la fin des travaux, le président de la MUCASOC, Joseph Manounou, a remercié de tout cœur les membres présents à l'assemblée pour leur disponibilité et leur participation aux travaux, en les exhortant à être des porteurs de vérité, de justice et d'amour, en d'autres termes à être ''sel et lumière du monde''.

Viclaire MALONGA

PAGIR

Formation aux outils de suivi-évaluation

L'hôtel de l'ACERAC a abrité, du 19 au 31 mai 2025 à Brazzaville, un séminaire de renforcement des capacités des cadres des institutions bénéficiaires du PAGIR en matière de collecte et d'analyse de données en utilisant les outils numériques Power BI et KoboToolbox. Organisée par l'Unité de coordination du Programme et animée par Tino Raphaël Toupane, expert consultant en suivi et évaluation, cette formation leur permet désormais d'exploiter pleinement les outils de suivi-évaluation.

Vue de la tribune

Les participants pendant les travaux

La première phase, du 19 au 22 mai, consistait à renforcer les capacités des participants dans la conception des outils de collecte des données. La seconde, du 26 au 31 mai 2025, a porté sur la visualisation de ces données au moyen d'un tableau de bord. Les participants ont appris comment fonctionne un tableau de bord, comment l'interroger pour suivre les différents indicateurs pour pouvoir prendre des décisions.

«Lorsqu'on parle de données, ce sont les informations sur les indicateurs du programme en temps réel. L'avantage porte sur le fait que les formulaires sont digitaux et les plateformes sont en ligne. Cela a été une initiation pour montrer aux participants le potentiel de ces outils», a expliqué Tino Raphaël Toupane.

Garcia Chardan Trésor Poumboubeka, représentant l'administration des douanes, a dégagé l'intérêt de la formation: *«Nous avons appris comment concevoir un questionnaire et collecter les données à partir des terminaux mobiles. A travers cette formation, nous pouvons apporter des solutions pratiques dans nos diverses administrations».*

Mme Daniela Biniakounou, membre de l'association des femmes juristes du Congo, a témoigné que cette formation est un plus pour sa carrière. *«J'ai appris comment visualiser les données à travers un logiciel. La maîtrise des deux logiciels va nous permettre de faire un suivi actif de toutes les activités que nous pouvons mener au niveau de notre association. Nous avons fait une amélioration continue dans le suivi de nos activités. Cette formation a été importante»*, a-t-il déclaré.

Philippe BANZ

VALORISATION DES AGRO-RESSOURCES LOCALES

Un apport innovant de Joseph-Rusty Guembo à l'alimentation avicole au Congo

Joseph-Rusty Guembo, impétrant de la faculté des sciences et techniques, domaine: sciences exactes et naturelles, spécialité: croissance et production animales, a soutenu publiquement sa thèse de doctorat unique de l'Université Marien Ngouabi (UMNG), mardi 27 mai dernier à Brazzaville, marquant un jalon important dans la recherche sur la valorisation des ressources agroalimentaires locales. Intitulée *«Valorisation des agro ressources locales: utilisation des feuilles de manioc (Manihot esculenta C.) post récolte en alimentation mélangée, fractionnée, et séquentielle chez le poulet de chair et la poule pondeuse»*, cette thèse a exploré des alternatives viables à l'alimentation avicole traditionnelle en contexte tropical.

Docteur Joseph-Rusty Guembo et Mme , encadrés par les membres du jury, après sa soutenance

L'objectif principal de cette recherche était d'évaluer la valeur nutritive des feuilles de manioc post-récolte, souvent négligées ou abandonnées dans les champs après l'extraction des tubercules, et d'expérimenter leur intégration dans les rations alimentaires des volailles. Cette intégration a été effectuée en recourant à des technologies alimentaires nouvelles adaptées aux réalités tropicales, telles que la transformation thermique douce, afin d'optimiser la biodisponibilité des nutriments.

Les expérimentations, menées dans divers contextes avicoles, ont révélé que les feuilles de manioc possèdent un potentiel protéique significatif. Riches en protéines brutes, en fibres alimentaires, ainsi qu'en micronutriments essentiels, ces feuilles peuvent être utilisées en complément ou en substitution partielle des protéines conventionnelles, notamment le tourteau de soja. Cette substitution présente un double avantage: réduire la dépendance vis-à-vis des intrants importés, souvent coûteux et peu accessibles, et améliorer la résilience économique des exploitations avicoles locales.

L'étude s'est distinguée par l'approche tripartite de l'alimentation testée: mélangée, c'est-à-dire une incorporation homogène des feuilles dans l'aliment complet; fractionnée, impliquant une administration progressive selon les besoins physiologiques des volailles; et séquentielle, alternant des phases avec ou sans inclusion foliaire. Cette méthodologie novatrice a permis d'identifier les régimes les plus efficients selon les catégories avicoles: les poulets de chair et les poules pondeuses, à besoins protéiques continus.

Les travaux de Joseph-Rusty Guembo ont montré que l'utilisation des feuilles de manioc par des technologies novatrices s'adapte bien chez le poulet de chair. Ce qui constitue un acquis aussi bien sur le plan technique que sur le plan économique. Cependant, il se pose encore un petit problème chez la poule pondeuse. Si le désormais J.-R. Guembo a observé une amélioration des performances zootechniques chez les poulets de chair recevant un régime fractionné à base de feuilles de manioc, notamment en termes de gain moyen quotidien et d'indice de consommation. Il importe, de poursuivre et d'approfondir cette étude chez la poule pondeuse pour prétendre augmenter le taux de ponte et l'amélioration de la qualité de la coquille.

Joseph-Rusty Guembo, défedant sa thèse

Mais au-delà des aspects techniques, la thèse de Joseph-Rusty Guembo soulève des enjeux économiques et sociaux fondamentaux. En effet, comme le rappelle l'auteur, l'alimentation représente près de 70 % des coûts en aviculture, constituant ainsi le principal facteur limitant de la filière. La plupart des ingrédients de l'aliment de bétail sont importés, ce qui engendre des prix élevés et une instabilité dans l'approvisionnement. Dans ce contexte, la valorisation des intrants locaux comme les feuilles de manioc, abondantes et sous-exploitées, s'impose comme une alternative stratégique, durable et économiquement viable pour les éleveurs congolais.

Le jury, composé de personnalités académiques éminentes, a unanimement salué la rigueur scientifique, la pertinence méthodologique, l'originalité et l'utilité pratique de ces travaux. Il était présidé par le Professeur Arsène Lenga (Université Marien Ngouabi), avec pour rapporteur externe le Professeur Issaka Karim Abdou Youssao (Université d'Abomey-Calavi, Bénin), rapporteur interne le Maître de conférences André Kimbonguila (UMNG), examinateur Jean-Paul Latran Ossoko (Maître de conférences UMNG), et dirigé par le Pr Henri Banga-Mboko (UMNG).

A l'issue des échanges scientifiques nourris, à l'unanimité, le jury a décerné à Joseph-Rusty Guembo le grade de docteur de l'Université Marien Ngouabi, avec la mention très honorable et les félicitations du jury. Ce couronnement marque l'entrée d'un nouveau spécialiste dans le domaine de la nutrition animale tropicale et ouvre des perspectives prometteuses pour une aviculture plus autonome, moins dépendante des importations, et fondée sur les potentialités agroécologiques locales.

Par cette recherche, le docteur Joseph-Rusty Guembo propose ainsi une réponse concrète à une problématique agricole et économique majeure, et inscrit son travail dans la dynamique de souveraineté alimentaire et de développement durable portée par les politiques publiques congolaises.

Gaule D'AMBERT

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

PARTENARIAT

Kolisa, un microcrédit pour soutenir les personnes de faibles ressources

Sous les auspices du directeur départemental Brazzaville-Pool du FIGA, Christian Mpara, le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (FIGA), en partenariat avec l'Association des jeunes unis pour le développement (AJUDS) a lancé le 3 juin 2025 à Mama Mboualé, à Brazzaville, le crédit Kolisa. Un mécanisme d'octroi de crédit par les partenaires financiers avec la garantie du FIGA, pour accompagner la distribution de micro crédit auprès des femmes vendeuses et commerçantes des marchés publics, des jeunes ambitieux et des artisans.

Ce crédit Kolisa, outil de relance locale, simple et accessible, s'adresse aux personnes en difficulté n'ayant pas accès au crédit bancaire classique, en l'occurrence les maraîchères et maraîchers, les jeunes vendeurs, les coiffeurs, les couturiers, les restaurateurs, etc., qui peuvent prétendre à des financements moins importants, le plus souvent pour renforcer leur activité génératrices, de revenus (AGR) ou développer leur très petites, entreprise.

Dans un contexte de crise économique qui secoue le pays, de nombreux petits commerces cherchent à basculer vers un modèle économique plus durable, ou tout simplement à consolider leur activité pour faire face à des imprévus ou à la crise.

Les vendeuses et vendeurs (auto-entrepreneurs) en situation de précarité n'ont pas nécessairement accès aux ressources nécessaires, et notamment aux financements pour mener à bien leurs activités. C'est dans ce cadre que s'inscrit le crédit Kolisa, qui a vocation de les accompagner. Mécanisme des prêts de faible montant allant de 5000 à 400. 000 F.CFA, ce crédit leur offre des solutions de financement adaptées à leurs besoins. Il est un outil essentiel pour favoriser l'inclusion financière en leur permettant de bénéficier de prêts, afin de lancer, de renforcer ou de développer leur Activité génératrice de revenus.

«Le crédit Kolisa est un dispositif d'un accès plus facile aux financements, avec des taux d'intérêt faibles et attractifs et des délais de remboursement adaptés. Les 150 premières personnes bénéficiaires ont été sélectionnées sur la base des critères complètement à l'opposé de ceux classiquement connus (sexe, âge…). Il s'est agi: d'être présent dans le marché ''Mama Mboualé''. Une façon d'inciter les femmes vendeuses d'intégrer le marché moderne construit et d'aider la mairie de cette localité. Et, d'avoir une activité génératrice de revenus», a indiqué Atounga Atsobare Bricht Nogil, président de l'AJUDS, avant d'ajouter: *«Les personnes sélectionnées bénéficieront également d'un accompagnement (suivi) personnalisé pour que le remboursement soit effectif dans les délais et partant d'une formation pour les aider à développer leurs compétences, à gérer et à pérenniser leur activité».*

Le directeur départemental Brazzaville-Pool du FIGA, Christian Mpara, mine réjouie, a déclaré: *«Les femmes et les hommes d'ici, acteurs économiques à part entière, sont des véritables auto-entrepreneurs gérant non seulement des revenus conséquents pour entretenir leur famille mais aussi participant à l'animation de la vie économique nationale. Leurs activités jugées résilientes participent à la stabilisation du tissu social de notre département. Aussi faut-il les encourager et surtout les appuyer pour consolider leurs activités et les pérenniser. C'est ce qui explique notre partenariat avec l'AJUDS qui œuvre, entre autres, en apportant une assistance sous forme de micro crédit aux femmes et hommes de ce marché et le lancement du crédit Kolisa».*

Le Pdt de l'AJUDS, le DD Brazza-Pool du FIGA, el chef du quartier (au milieu) posant avec les les femmes vendeuses

Kolisa, un programme qui autonomise et émancipe financièrement

Ces petits prêts accordés permettent aux femmes d'accéder aux ressources nécessaires pour renforcer ou développer leurs activités. Ils impactent, malgré des montants modestes, l'économie locale et contribuent pour beaucoup à la réduction de la pauvreté.

Au-delà de l'impact économique, ces microcrédits, contractés par la voie de groupements spécifiquement constitués, jouent un rôle crucial dans l'autonomisation des femmes. L'accès aux ressources financières leur permet de gagner en indépendance et en pouvoir de décision, tant au niveau familial que social. Car, en générant leurs propres revenus, les femmes se libèrent de plus en plus de leur dépendance économique et du joug de la pauvreté.

Mpala Rosine, vendeuse au marché *''Mama Mboualé''*, s'est réjouie de l'octroi des crédits. *«C'est une bonne chose puisque ce crédit nous permet de renforcer et de pérenniser notre commerce, en renouvelant nos stocks sans problèmes aucun et en achetant d'autres produits qui l'élargissent. Nous déplorons seulement la lenteur lorsque nous sollicitons un deuxième crédit».*

D'autres femmes interrogées n'ont pas dit le contraire.

Une lenteur, selon le président de l'AJUDS, qui s'explique par l'inventaire et le manque de promptitude de certaines débitrices à rembourser dans les délais.

Pour Sidonie Bouranga, présidente des femmes commerçantes du marché domanial ''Mama Mboualé'', *«le programme Kolisa est une véritable bouffée d'oxygène pour les activités des femmes de ce marché. Grace au soutien de l'AJUDS et du FIGA, plusieurs jeunes filles mères ont pu développer leurs petits commerces et retrouver leur dignité».*

L'initiative Kolisa permet donc de financer des petits projets, de booster des AGR ou de faire face à des imprévus. Il témoigne d'un engagement fort pour l'inclusion financière et pour la lutte contre la précarité à Brazzaville.

Pour marquer ce jour du lancement, dix femmes ont reçu leur crédit d'activité et dix autres de kits commerciaux adaptés à leurs besoins. *«Aucune femme commerçante ne sera oubliée, aucune jeune fille mère ne sera laissée au bord du chemin»*, a rassuré le président de l'AJUDS.

Viclaire MALONGA

Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire en la résidence de Brazzaville
35, avenue Auxence ICKONGA, 1er étage immeuble IWANDZA (Face à l'Ambassade d'Italie),
Centre-ville, Brazzaville.
Boîte Postale: 1674, Tél: (+242) 05 536.17.98/ 06 665.34.83
E-mail: officenotarial.mounguengue@qmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION
ALVITA ALIMENTAIRE
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de Francs CFA
Siège social: 94, RUE MBOKO, MOUNGALI, Brazzaville (République du Congo)

Suivant actes authentique dressé à Brazzaville en date du trente avril deux mil vingt-cinq, enregistré le 05 mai 2025 sous folio 077/16 et numéro 2545 à la recette d'impôts de Poto -Poto, Brazzaville (République du Congo). Maître **Ludovic MOUNGUENGUE**, Notaire en la résid9nce de Brazzaville a, conformément aux lois vigueur constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes

DENOMINATION: ALVIN ALIMENTAIRE

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

OBJET: La vente des produits alimentaires, l'import-export;

SIEGE SOCIAL: 94, rue Mboko, Moungali, Brazzaville

APPORT EN NUMERAIRE: un million (1.000.000) de Francs CFA en numéraire représentant le capital social

IMMATRICULATION: la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 27 mai 2025, sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B 13-00306.**

GERANCE: Monsieur BAH Fousseni est nommé gérant pour une durée illimitée.

Pour Avis
Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire

ETUDE DE MAITRE LOUISETTE BIANTOARI BANTSIMBA
NOTAIRE
Titulaire d'un Office Notarial sis à Brazzaville J-312/M-A-OCH Immeuble SOPRIM (ex SOPROGI)
En face de l'ENAM
Tél : +242 05 745 25 26 / 06 438 64 35
Email: lbiantoari@gmail.com

Insertion Légale

«GOLD RIDGE MINING»

SARLU au capital de 1.000.000 de Francs CFA, dont le siège social est Brazzaville 02, Avenue de la Liberté, Immeuble 15 Iroko B, Les Flamboyants. Régulièrement Immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le numéro **CG – BZV-01- 2024-B13-00611.**

Aux termes du Procès –verbal des Décisions Extraordinaires en date à Brazzaville du cinq Avril l'an deux mil vingt-cinq, enregistré au domaine, le 02 Juin 2025, F094/002 sous le numéro 2796; reçu par la Notaire soussignée, il a été décidé de la transformation et de la modification de la société **«GOLD RIDGE MINING» SARLU en une SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE** avec augmentation du capital à compter du 05 Avril 2025 aux caractéristiques suivantes:

- **Dénomination Sociale: «GOLD RIDGE MINING» SAS**

- Nouveau Capital Social: DIX MILLIONS DE FRANCS CFA (10.000.000 FCFA), divisé en MILLE **(1000) ACTIONS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA** chacune, libérées en totalité.

Siège social: Brazzaville 02, Avenue de la Liberté, Immeuble 15 Iroko B, Les Flamboyants.

Objet social:

• Exploration et Exploitation des minerais.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce.

Gérance: La Société a pour Président: Monsieur **Evrard Gauthier NSONI KINKOUMA**;
Et Directeur général: Monsieur **Jonathan BUCYANA**

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 05 Juin 2025 sous le numéro **CG – BZV-01- 2025-M-13139.**

Pour avis
Maître LOUISETTE BIANTOARI BANTSIMBA
Notaire

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE
CONSTITUTION
«PREMIUM CORPORATE SERVICES»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA
Siège Social: 35, rue Bitala, quartier Moukondo, Moungali, Brazzaville,
RCCM: CG-BZV-01-2025-B12-00142
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique établi le 15 mai 2025 par Maître **Giscard BAVOUEZA-GUINOT**, Notaire en la résidence de Brazzaville, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 22 mai 2025, sous Folio 096/17, numéro 484, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.);

Objet social: La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Activités combinées de soutien aux bâtiments: assainissement, entretien et gardiennage.

Dénomination: «PREMIUM CORPORATE SERVICES»;

Siège social: 35, rue Bitala, quartier Moukondo, Moungali, Brazzaville, République du Congo;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts;

Capital social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en **cent (100)** parts de **DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA** chacune numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement établie par Maître **Giscard BAVOUEZA-GUINOT**, le 15 mai 2025 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 22 mai 2025, sous folio 096/16, numéro 483, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par les associés;

Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 15 mai 2025, Monsieur **KINKOSSO Faizi Sears**, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée de trois (3) ans renouvelable;

Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 28 mai 2025, sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B12-00142.**

Fait à Brazzaville, le 5 juin 2025
Pour avis
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire.

EXAMENS D'ETAT

137.247 candidats aux épreuves du CEPE 2025

Après les épreuves orales passées les 3 et 4 juin derniers, les candidats ont affronté le 5 juin 2025 sur l'ensemble du territoire national, les épreuves écrites du certificat d'études primaires et élémentaires (CEPE). Ce sont au total 137.247 candidats dont 68.000 filles, qui ont composé dans 606 centres y compris les centres de Luanda et Cabinda, en Angola, et de Beijing en Chine. Ils ont planché sur plusieurs épreuves, entre autres, la dictée, l'art plastique, la rédaction, les questions de cours et les mathématiques.

Pendant les épreuves écrites

Brazzaville est la ville où les candidats sont les plus nombreux avec 53.040 inscrits scindés en 139 centres. Pour s'assurer du bon déroulement des opérations et encourager les candidats qui passaient le premier examen de leur vie, le ministre de l'Enseignement général; Jean-Luc Mouthou, accompagné des cadres de son département, a visité deux centres dans la capitale: l'école conventionnée catholique Anne Marie Javouhey à Poto-Poto (dans l'arrondissement 3), où il a lancé les épreuves, et l'école primaire Maurice Lheyet Gaboka à Ouenzé (dans l'arrondissement 5). S'adressant aux candidats, Jean-Luc Mouthou a martelé sur la rigueur qui doit les caractériser pour espérer avoir des résultats satisfaisants. *«Le CEPE garde de son succès et c'est de notre responsabilité de continuer à l'organiser pour le moment dans ces conditions, en attendant bien évidemment que la nouvelle loi scolaire soit promulguée et qui va définir la nouvelle organisation à partir de laquelle nous allons nous structurer pour pouvoir organiser le CEPE dans son nouveau format»*, a dit le ministre de l'Enseignement général, au terme de sa ronde.

Le département de Pointe-Noire quant à lui, a inscrit 37.481 candidats répartis dans 93 centres d'examen. Pour une meilleure coordination des données et des résultats en temps réel sur l'ensemble du pays, il a été mis en place un logiciel de système d'information de gestion du CEPE (SIGCEPE).

A noter que depuis quelques années, le ministère de l'Enseignement général travaille en collaboration avec plusieurs structures, dont les services de sécurité civile (sapeurs-pompiers) qui prennent en charge les candidats et les autres personnels. Des cas de stress ont été répertoriés et gérés par ces services.

L'examen s'étant achevé, les énergies sont concentrées désormais sur l'organisation du baccalauréat du 17 au 20 juin. Toutes les séries confondues (A, D et C) affronteront, le premier jour, les épreuves de Mathématiques. Les candidats au brevet d'études du premier cycle (BEPC) prendront le relais à partir du 15 juillet.

E.M.O.

ROTARY CLUB BRAZZAVILLE TELEMA

Des kits de naissance offerts aux futures mamans

Une ambiance inhabituelle a régné au centre de santé intégré (CSI) de Kintélé à Brazzaville, le samedi 31 mai 2025. Il a été question de la remise des kits de naissance à cinquante futures mamans par le Rotary Club Brazzaville Téléma, en partenariat avec le Rotary Club Ndjindji de Pointe-Noire.

Vue partielle des bénéficiaires

C'était en présence du Pr Donatien Moukassa, directeur de cabinet du ministre de la Santé, ainsi que du chef du centre de santé intégré de Kintélé, l'Assistant sanitaire en santé publique, Simon Pierre Ossalé, et d'autres responsables des structures rotariennes: le Rotary Club Ndjindji de Pointe-Noire, le Rotaract de Brazzaville, le Rotary Club Brazzaville Doyen, Bilengue et Libota.

Ce don s'est inscrit dans le but d'accompagner la vie dès les premiers instants. Il s'est agi également d'un geste d'engagement des membres de cette organisation envers la santé et le bien-être de chaque nouvelle vie qui s'apprête à entrer dans cette commune.

Composé de seaux, bassines, moustiquaires, serviettes, accessoires de nettoyage pour bébés, et de médicaments de toutes sortes, ce don a été réceptionné par le Pr Donatien Moukassa, qui l'a ensuite remis au responsable du CSI, au profit des futures mamans.

Après les mots d'usage du représentant du chef du quartier, Germain Ngoualipo, du médecin cheffe du district sanitaire de Kintélé, la Docteure Marie-Christy Bakana, et du vice-président adjoint au maire de Kintélé, Bienvenu-Martin Okogna, Doris Adampot, présidente du Rotary Club Brazzaville Téléma a indiqué: *«Ces kits ne sont pas seulement des objets matériels, ils représentent une promesse que nous faisons pour soutenir les familles dans leurs parcours. Chaque article a été soigneusement sélectionné pour répondre aux besoins fondamentaux des nouveau-nés et pour aider à accueillir vos enfants dans les meilleures conditions. Chères futures mamans, sachez que vous n'êtes pas seules dans ce voyage, chaque enfant mérite un bon départ dans la vie, et c'est notre responsabilité collective de veiller à ce qu'il soit entouré d'amour et de soins dès leur naissance».*

Les bénéficiaires ont salué ce geste louable, et remercié le Rotary Club: *«C'est une surprise, nous ne nous y attendions pas. Ces kits sont le bienvenu, nous avons un énorme plaisir d'avoir reçu ce cadeau. Nous remercions les donateurs, que nous exhortons à continuer à poser de tels actes».*

Dans cet élan d'actions humanitaires concentrées sur la santé maternelle et néonatale, les membres du Rotary Club Ndjindji Pointe-Noire ont également rehaussé de leur présence cette activité, aux côtés de leurs homologues de Brazzaville. Une action commune menée avec passion et détermination. *«C'est une action inter club. Nous avons donné à cinquante femmes enceintes entre le 1er mois et le 6e mois, un kit de maternité comprenant plusieurs articles qui vont les accompagner jusqu'à l'accouchement».*

Pour les rotariennes et rotariens, cette action entend se pérenniser pour améliorer les conditions de vie dans les districts sanitaires. Avec pour objectifs de continuer à bâtir un avenir meilleur pour les mères et enfants en République du Congo.

Alain-Patrick MASSAMBA

DOUANES

L'association ''Chemin d'avenir'' voit le jour

Les douaniers issus de la promotion 2010 se sont regroupés autour d'une association dénommée ''Chemin d'avenir'' (CDA). L'assemblée générale constitutive de cette organisation s'est tenue samedi 7 juin 2025, dans les locaux de la Direction générale des douanes et droits indirects, à Brazzaville, sous la supervision de Blanche Resca Eboundzian, directrice des ressources humaines des douanes.

La directrice des ressources humaines installant le président du CDA

Une demie journée a suffi aux membres de cette association pour statuer sur les documents fondateurs: les statuts et le règlement intérieur. Après moult échanges et amendements, les deux documents ont été validés. La mutuelle a pour siège la Direction générale des douanes, et elle est composée de plusieurs membres, des membres d'honneur et des membres fondateurs. La phase cruciale a été la mise en place des organes de gouvernance de cette association. Après propositions et vote à l'unanimité, les participants à l'assemblée générale tenue en présentiel et en virtuel ont mis en place un bureau de huit membres pour les trois ans à venir, présidé par Serges Boundou. La vice-présidence est assurée par Raïssa Garcia. La notion de parité est bien respectée: quatre membres masculins et quatre féminins. Il est assisté d'une commission de contrôle et de vérification de trois membres dirigée par Michel Massoumou. Ces deux instances sont appuyées par des représentants départementaux. A cet effet, deux représentants ont été élus: il s'agit de celui de Brazzaville et de Pointe-Noire qui couvrira également le département du Kouilou.

Le bureau du CDA posant pour la postérité

Le président élu, Serges Boundou, a livré l'esquisse de ce qui attend les membres élus. *«Nous avons commencé cette aventure en 2010, et en 2012 a eu lieu la première structuration, mais nous avons connu des difficultés. Aujourd'hui, nous venons de réaliser un pas. Avec l'appui de tout le monde, nous pensons que le futur de l'association sera certain»*, a-t-il dit. Il a poursuivi: *«Cette organisation nous concerne tous, car elle va nous aider à renforcer notre tissu professionnel, étant donné que nous passons la plupart de notre temps au service, nous devons faire en sorte que nos services soient des milieux conviviaux».*

En termes de priorités, le président du CDA a annoncé ce qui suit: *«Dans un premier temps, nous ferons que notre organisation soit connue des autorités, précisément obtenir le récépissé. Nous allons également nous atteler à rédiger le programme d'activité ; mettre en place notre manuel de procédure. A cela s'ajoutent l'organisation des formations, des activités socio-culturelles.»*

Bien que l'idée soit partie des douaniers ayant subi la formation à Kouala-Kouala en 2010, l'association reste ouverte à tous les douaniers, a tenu à préciser son président.

Germaine NGALA

EDUCATION

Le district de Hinda doté d'un collège d'enseignement général

Construit grâce au partenariat entre le mouvement Shalom international et la société agro-pastorale Boukmar, le nouveau collège de Hinda a été remis aux autorités de cette sous-préfecture du département du Kouilou le 21 mai 2025, par le fondateur du mouvement Shalom international, Don Andréa Pio Cristiani, et le directeur général de la société Boukmar, Constantin Babela.

Inauguration de la fontaine d'eau du collège

C'est en présence des autorités civiles, militaires et religieuses, entre autres, la directrice départementale de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation du Kouilou, Marie Denise Tchicaya, et le vicaire général de l'archidiocèse de Pointe-Noire représentant l'archevêque métropolitain de Pointe-Noire, l'abbé Nance Farel Djembo Batchi, que la remise des clés de ce nouvel édifice a été effectué.

Il s'agit d'un bâtiment plain-pied composé de quatre salles de classe équipées de 26 tables-bancs et d'un bloc administratif.

Dans son mot de bienvenue, David Makosso, président du comité du village Ndembouanou, a remercié les deux partenaires pour ce don important pour la localité.

Frédéric Pambou, membre du comité royal, a retracé les péripéties ayant jalonné la mise en œuvre de ce projet en soulignant que ce que les natifs de ce village envisageaient vient d'être réalisé et permettra aux enfants de ne plus faire des grandes distances. Un grand soulagement pour les élèves qui, par la voix d'Henriette Irène TATY, élève en classe de CM2, ont remercié le mouvement Shalom international et la société agropastorale Boukmar pour cet édifice moderne.

Andrea Pio Cristiani a fait comprendre que cette école sera un lieu d'apprentissage, pour une formation éducative et sociale. Une école qui accueille tous les enfants sans distinction, c'est le symbole de l'idéal de son mouvement.

Dans la foulée, Andrea Pio Cristiani et le directeur général de la société agropastorale Boukmar ont procédé à l'inauguration du forage pour la fourniture d'eau potable collège et l'école primaire du village. Ils ont également lancé les travaux de construction d'un Centre de santé intégré (CSI) dont les travaux seront assurés par la société Universal Atlantic Congo pour une durée des travaux trois mois.

Madocie Deogratias MONGO

MUSIQUE

Paterne Maestro, souverain au nouveau Casino de Paris

Elégant et gracieux, le jeune rappeur urbain congolais Paterne Maestro a conquis et séduit le public du nouveau Casino de Paris le samedi 7 juin 2025. Le roi de ''La Baseron'' qui côtoie désormais la scène internationale a su prendre toute sa place dans cet univers, faisant preuve d'une grande volonté et d'une intelligence artistique remarquable. Il a su finalement écrire son histoire en devenant l'un des rares jeunes artistes-musiciens du pays à se produire en Europe.

Paterne Maestro a franchi un nouveau cap en montant sur la scène parisienne

Paterne Maestro a franchi un nouveau cap en montant sur cette scène parisienne pour un show à la hauteur des attentes. Connu pour ses freestyles bruts et percutants réalisés à Saint Michel, lieu emblématique de Brazzaville, avec son style authentique et ses textes engagés, il a su captiver une audience venue nombreuse pour le découvrir en live.

Ce concert, le tout premier de sa carrière sur la scène européenne, a été abordé avec plus de maturité et de professionnalisme. Il s'est déroulé dans une atmosphère survoltée. Le public, composé en grande partie des membres de la diaspora congolaise, a répondu présent et a chanté en chœur ses morceaux phares. Son énergie scénique et sa proximité avec le public ont été saluées tout au long de la soirée. Paterne Maestro s'est imposé grâce à son style qu'il qualifie de *''Rap folklorique''*, ainsi qu'à ses prestations régulières improvisées devant des publics passionnés. Il a créé très vite une communauté de fans contribuant ainsi à asseoir sa notoriété. Il fait désormais partie de la nouvelle génération des artistes congolais qui réussissent à imposer leur voix entre les deux rives du fleuve Congo et jusqu'en Europe.

Après ce concert, qui a été un véritable test grandeur nature, ces fans et mélomanes peuvent se réjouir, car Paterne Maestro est déterminé à gravir les échelons et à atteindre le sommet. Il a désormais une communauté fidèle de fans et d'abonnés qui le suivent et relayent ses œuvres régulièrement dans leurs milieux respectifs. Ses tubes désormais incontournables, ont non seulement propulsé sa carrière, mais également multiplié ses vues et le nombre de ses abonnés. Le 7 juin 2025 restera donc une date marquante pour les fans de rap congolais, car, Paterne Maestro a marqué les esprits des mélomanes par son énergie, son enthousiasme et son désir de faire de cet évènement un moment inoubliable. A ceux qui lui accordaient moins de chance, il a prouvé que Brazzaville, compte également des artistes capables de rivaliser avec les autres sur la scène internationale. Il suscite de l'espoir et constitue une étoile montante de la musique congolaise à suivre au quotidien, car aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre d'années, dit un adage bien connu.

Paterne Maestro (Ange Paterne Okonda Otou à l'état-civil) est un auteur-compositeur, il fait partie des figures montantes de la musique urbaine congolaise. Il apporte une nouvelle dimension au rap grâce à son approche folklorique et à son interaction directe avec le public. Bien que sa carrière soit récente, elle est marquée par des succès significatifs et par une reconnaissance croissante sur la scène musicale. Il a été désigné meilleur artiste-rappeur lors des Brazza Best Awards 2023, témoignant de son impact sur la scène musicale.

''La Baseron'', son fief, est devenu l'épicentre de la culture street à Brazzaville où son retour avec son groupe est attendu de pied ferme. Sa musique se caractérise par un mélange de rap et de folklore qu'il appelle le *''Rap folklore''*. Dans ses chansons, il aborde des thématiques conscientes, enracinées dans le patrimoine culturel congolais. Son slogan ''Eeeh Saint Michel eee, ba voisin ba djokeleee'', devenu un cri de ralliement pour ses nombreux fans qui ne jurent plus que par lui!

Alain-Patrick MASSAMBA

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR THÉOPHILE 0BENGA

Première réunion technique du comité d'organisation

C'est dans une atmosphère empreinte de convivialité et d'engagement intellectuel que s'est tenue, vendredi 30 mai 2025, la première réunion technique du comité d'organisation du Colloque international en hommage au Pr Théophile Mwènè Ndzalé Obenga. La rencontre, présidée conjointement par les Prs Grégoire Lefouoba et Bernard M'Passi Mabiala, co-présidents du comité technique, s'est déroulée à Brazzaville, marquant le lancement effectif des préparatifs de cet événement d'envergure prévu pour le mois de juillet 2025.

Le comité d'organisation à l'issue de la première réunion

Cette première réunion a rassemblé un panel d'universitaires, de chercheurs, de représentants institutionnels et d'acteurs culturels mobilisés autour d'un objectif commun: organiser un hommage scientifique, historique et culturel à l'un des plus illustres penseurs du continent africain. Le Pr Théophile Obenga, égyptologue, historien, linguiste et philosophe congolais, est unanimement reconnu comme une figure majeure de la pensée panafricaniste contemporaine.

Pour situer les enjeux de cette rencontre préparatoire, le Pr Bernard M'Passi Mabiala a indiqué que: *«Cette première réunion technique visait à poser les bases concrètes de l'organisation de l'hommage de la nation et du colloque international dédié au Pr Théophile Obenga, figure emblématique du savoir africain et de la première pensée panafricaniste»*. À travers cette déclaration, il a insisté sur le caractère structurant de cette rencontre, qui a permis d'esquisser les grandes lignes du programme scientifique, logistique et protocolaire de l'événement à venir.

Le Pr Grégoire Lefouoba, quant à lui, s'est appesanti sur l'articulation da la réunion autour de plusieurs axes: l'identification des grandes thématiques du colloque, la constitution et les tâches des commissions spécialisées (scientifique, logistique, communication, relations extérieures, protocole, etc.), ainsi que la validation d'un agenda de travail. Les participants ont unanimement souligné l'importance de conférer à ce colloque une dimension internationale, en y associant des intellectuels africains de renom, mais aussi des chercheurs issus de la diaspora et des institutions universitaires partenaires.

Il a insisté sur la nécessité de faire de cet hommage une plateforme d'élévation intellectuelle au service de la mémoire collective africaine. Pour lui, le Pr Obenga n'est pas seulement un savant congolais, il est un monument du savoir africain, un héritier et continuateur du projet civilisationnel défendu par Cheikh Anta Diop. Lui rendre hommage, c'est affirmer l'attachement des intellectuels congolais à l'Afrique des savoirs, des civilisations et de la dignité retrouvée.

La réunion a également été l'occasion d'ouvrir une réflexion sur le format des activités prévues: conférences plénières, panels thématiques, expositions bibliographiques, projections documentaires, ateliers scientifiques et cérémonies officielles figurent déjà à l'agenda prévisionnel. Le comité a également évoqué la publication des actes du colloque ainsi que la valorisation numérique des contributions afin d'en assurer la diffusion à l'échelle continentale et internationale.

Les discussions ont mis en lumière l'ampleur de la tâche à accomplir dans un délai relativement court, mais les membres du comité se sont dits résolument engagés à relever le défi. Plusieurs partenaires institutionnels et universitaires, tant nationaux qu'étrangers, seront sollicités pour accompagner cette initiative qui se veut à la fois un acte de reconnaissance, un moment de transmission et un signal fort pour la jeunesse africaine.

A l'issue de cette première réunion technique, une prochaine rencontre des membres du comité technique est prévue courant juin afin d'évaluer l'état d'avancement des préparatifs et de confirmer la date officielle du colloque.

A travers cet hommage national et international, la République du Congo entend célébrer le legs intellectuel du Pr Théophile Mwènè Ndzalé Obenga, dont l'œuvre continue d'inspirer des générations d'Africains épris de vérité historique, de souveraineté culturelle et de renaissance continentale.

Gaule D'AMBERT

LIVRE

«Tribaliste toi-même»: un plaidoyer vigoureux contre les enfermements identitaires

Un festin littéraire a réuni vendredi 6 juin à Brazzaville, les férus du livre à l'occasion de la présentation-dédicace de l'ouvrage *«Tribaliste toi-même»*, écrit par le journaliste, sociologue et enseignant Dr Émile Gankama. Paru en janvier 2025 aux éditions Les Lettres Mouchetées à Paris, le livre de 146 pages s'attaque frontalement aux méandres du tribalisme en Afrique, et plus particulièrement en République du Congo.

L'écrivain Émile Gankama

La couverture du livre

L'événement, tenu le vendredi 6 juin, a rassemblé un parterre de passionnés de littérature, d'intellectuels, d'universitaires, d'étudiants et de journalistes, venus écouter et débattre autour de cette œuvre dense et engagée, déjà saluée dans les cercles des critiques pour sa rigueur analytique et son ton sans concessions.

Le Dr Émile Gankama, bien connu pour sa plume alerte aussi dans la presse nationale que dans les milieux littéraires, propose dans Tribaliste toi-même une lecture lucide et parfois dérangeante des ressorts du tribalisme dans les sociétés postcoloniales. En mêlant analyse sociologique, récits de terrain et expériences personnelles, l'auteur déconstruit un phénomène souvent banalisé, voire instrumentalisé à des fins politiques ou communautaristes.

Le livre est préfacé par le Pr Joachim Goma Thé-Thé, figure respectée de la pensée critique congolaise, qui y voit *«un cri salutaire contre la fragmentation sociale et l'ethnicisation des rapports sociaux»*. Pour lui, l'ouvrage de Gankama n'est pas un pamphlet, mais un outil pédagogique et politique, destiné à éveiller les consciences.

Deux critiques littéraires ont magistralement restitué la portée de l'ouvrage: Obambé Ngakosso, dit le panafricaniste, et Pierre Ntsemou, plus connu sous le pseudonyme Saint Pierre des mots, dont les interventions ont captivé l'auditoire.

Obambé Ngakosso est *«toujours gêné lorsqu'on parle de tribu et d'ethnie en Afrique»*. Cependant, il a souligné la grande maturité intellectuelle de l'auteur, qui refuse toute posture moralisante pour adopter une démarche analytique, presque clinique, du tribalisme comme construction sociale, fruit de l'histoire coloniale, des logiques de pouvoir et des défaillances éducatives.

Il a salué la capacité de Gankama à *«articuler une critique sociologique à une dimension introspective»*.

De son côté, Saint Pierre des mots a insisté sur *«l'écriture tendue, sans fioritures, de Gankama, qui ne cherche pas à plaire mais à faire réfléchir»*. Pour lui, Tribaliste toi-même est *«une œuvre de salut public»*, qui s'inscrit dans la tradition des intellectuels africains soucieux de combattre les impensés collectifs.

Les professeurs Charles Zacharie Bowawo, Grégoire Lefouoba et André Patient Bokiba ont, chacun à leur manière, contribué à enrichir les échanges autour du livre. Le Pr Bowawo a replacé ce qu'il qualifie de la tyrannie de l'insignifiance qui est au cœur du champ politique congolais…être au stade du tribalisme, c'est être à cette époque primitive où il n'y avait pas de croisements a priori entre les tribus. Et aujourd'hui, y a nulle part dans le pays, ou dans le monde aucune tribu qui vit en autarcie, repliée sur elle-même. Pour lui, le terme d'ethnie semble plus adéquat pour caractériser les réciprocités violentes ou pacifiques dans lesquelles on *«baigne»*. Le propos de l'auteur dans une perspective historique longue, rappelant que le tribalisme n'est pas un fait culturel en soi, mais une construction récente et pernicieuse des systèmes politiques et économiques.

Le Pr Grégoire Lefouoba à quant a abondé sur la déconstruction du clivage nord/sud au Congo à travers une carte de géographie puisque ni le sud ni le nord ne sont des ethnies. Le nord et le sud n'étant déterminer que par les latitudes, l'est et l'ouest par les longitudes. Enfin, le Pr André Patient Bokiba a conclu sur l'importance d'un changement de paradigme, notamment en créant des espaces de socialisation qui combattent les repliements identitaires, car en vantant l'appartenance à telle ou telle ethnie, on surélève ce qui est ontologiquement du hasard. D'autant que personne n'a voulu naître dans la tribu ou l'ethnie à laquelle on appartient. Cela relève du hasard.

Au-delà des discours, c'est l'engagement de l'auteur qui a marqué les esprits. Dr Émile Gankama, prenant la parole après les interventions, a confié avoir écrit ce livre *«pour interroger nos silences, nos complicités, nos petites phrases du quotidien qui nourrissent les logiques d'exclusion»*. Il a affirmé ne pas viser une tribu, une région ou un groupe, mais plutôt *«cette part de tribalisme que nous portons tous en nous, souvent sans le savoir»*.

Dans une ambiance studieuse et fraternelle, les lecteurs ont ensuite pu échanger avec l'auteur, faire dédicacer leur exemplaire et partager impressions et questionnements. Nombreux ont salué le courage du Dr Gankama d'aborder un sujet aussi sensible, dans un contexte où les appartenances ethniques restent parfois des tabous lourds de tensions.

Avec Tribaliste toi-même, Émile Gankama s'impose comme une voix incontournable de la scène intellectuelle congolaise contemporaine. Son livre est plus qu'un essai: c'est un miroir tendu à la société, une interpellation profonde, un appel à dépasser les enfermements identitaires pour construire un vivre-ensemble plus authentique.

Les éditions Les Lettres Mouchetées signent ici un coup éditorial fort, en publiant un texte aussi incisif qu'indispensable. Dans un pays encore marqué par les blessures de la division, cette œuvre jette les bases d'un dialogue nécessaire entre mémoire, vérité et réconciliation.

Gaule D'AMBERT

MUSIQUE TRADITIONNELLE

Kiouissa Ku Congo a célébré les 52 ans de sa création

L'association Kiouissa Ku Congo a célébré le dimanche 11 mai 2025 le 52e anniversaire de son existence. Pour ce faire, une messe d'action de grâces a été dite en l'église Saint-Pierre Claver de Bacongo, dans le deuxième arrondissement de la capitale. Puis un apéritif a eu lieu au siège de l'association, sis au numéro 25 bis de la rue Lamy à Bacongo.

Les membres de l'association Kiouissa Ku Congo en pleine exhibition

Association culturelle de danse et musique traditionnelles, l'association Kiouissa Ku Congo a été créée à Brazzaville le 5 mai 1973. Elle met en exergue les traditions du groupe ethnique Lari, notamment des districts de Kindamba, Vindza et Mayama autrefois appelés *''Pays de Mpangala''*. Sans limitation d'âge, le groupe reçoit les femmes et les hommes de toutes obédiences qui ont soif de perpétuer les cultures locales à travers le chant et la danse, avec comme instruments le tam-tam, la mukwiti, le ngongui, mais aussi, les maracas de l'harmonica. Les différentes danses exhibées sont, entre autres, *''Kanga sutula''*; *''binkoso''*; *''mantsimu et ''madoda''*.

L'association Kiouissa Ku Congo est enregistrée au ministère de l'Intérieur, et reconnue au ministère en charge de l'Industrie culturelle. Dans plusieurs dialectes des départements du sud du pays, *''Kiouissa''* signifie *''entente''*. L'association a pour logo deux mains droites de personnes qui se saluent, et la section mère de Brazzaville compte plus d'une centaine de membres. Outre Brazzaville, Kiouissa Ku Congo possède des sections dans les localités de Pointe-Noire, Dolisie, Vindza et Kimba, dans le département du Djoué-Léfini; Mont-Mbelo et Kingoue dans la Bouenza; Kibouende, Kindamba et dans d'autres localités du département du Pool.

En fin juin et juillet 2009, l'association Kiouissa Ku Congo avait représenté la République du Congo à deux festivals culturels en République populaire de Chine.

Au Congo, l'association a déjà presté dans plusieurs localités, parmi lesquelles: Edou et Oyo dans le département de la Cuvette en 2010, pendant les funérailles et lors des festivités marquant l'an un du décès de Mme Edith Lucie Bongo Ondimba, l'ancienne Première dame du Gabon. Kiouissa Ku Congo qui a célébré en 2023 avec faste le cinquantième anniversaire de sa création a toujours répondu aux invitations des institutions et des autorités de la République, telles que le FESPAM; Feux de Brazza, ministère en charge de l'Industrie culturelle, la Mairie de Brazzaville, les Partis politiques, etc. Malheureusement, en 52 ans d'existence l'association ne possède aucun support (disque, cassette, CD…)

L'association lance un appel à tout bienfaiteur pouvant les aider de contacter ses responsables aux numéros: (+00242) 06-675-87-51/06-620-22-25/05-543-51-61. Joignable par wathsapp: 06-675-87-51; Facebook kiouissa ku congo.

Alain-Patrick MASSAMBA

MUSIQUE

Elveronne Ndinga, une voix sublime !

Artiste musicienne congolaise authentique de renom, à la voix sublime et porteuse de bonnes perspectives, icône et ambassadrice culturelle, Elveronne Ndinga (Elveronne Rosiane Ondouma Ndinga à l'état-civil) continue de marquer l'univers musical par son talent et son engagement. Elle a été récemment nommée ambassadrice culturelle, sociale, sportive et pour le développement par l'ONG «MB Production», et devient une figure incontournable pour la promotion des artistes au Congo. Il ne se passe pas un jour sans que ses œuvres musicales et sa présence sur scène accrochent.

Elveronne Ndinga, la princesse de la musique congolaise

Son parcours musical exceptionnel inspirant et son impact culturel sont impressionnants. Née le 9 avril 1966 à Owando, dans le département de la Cuvette, Elveronne Ndinga s'est initiée très tôt à la musique. Dès l'âge de 10 ans, elle développe sa passion en chantant dans son école primaire avant de rejoindre les chœurs d'une église où elle perfectionne son art.

En 2021, elle accède à une plus grande notoriété avec son titre *«Yanda Ngai»*, qui séduit un large public. Forte de ce succès, elle crée le groupe Authentique, renforçant ainsi son identité musicale et son engagement artistique. Une distinction méritée Le 13 décembre 2024, lors de la 46e édition de la «Reconnaissance et la décoration d'excellence», Elveronne Ndinga a été officiellement désignée ambassadrice culturelle, sociale, sportive et pour le développement. Cette distinction, remise par Médard Mbongo, manager général de l'ONG *«MB Production»,* récompense son apport musical et sa mission de défense des intérêts des artistes auprès des autorités compétentes.

À travers cette reconnaissance, Elveronne Ndinga s'engage à promouvoir la diplomatie culturelle et à valoriser le rôle des artistes congolais dans le développement socioculturel du pays. Elle encourage également ses confrères à travailler avec rigueur et passion pour hisser la culture congolaise au plus haut niveau.

Faisant du gospel et jouant de la guitare, après le single ''Laguina na la nia'' en 2019, ses prestations scéniques lui ont valu des distinctions, notamment le prix du jury de la musique religieuse à Brazzaville. Elle a joué sur plusieurs scènes au Congo. Une influence croissante sur la scène culturelle congolaise, grâce à son talent et à son engagement, Elveronne Ndinga est aujourd'hui une référence incontournable dans l'univers musical congolais. Son influence dépasse les frontières de la musique, car elle devient une actrice majeure du développement artistique et culturel du pays. Elle sera certainement l'attraction de la 7e édition du Festival panafricain de musique (FESPAM), prévue au mois de juillet de cette année à Brazzaville, et dont les couleurs ont déjà été annoncées, lors de son lancement au niveau national à Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala.

L'engagement de ''MB Production'' pour les artistes. L'ONG ''MB Production'' joue un rôle clé dans la promotion des talents artistiques en République du Congo. Son action s'étend aux domaines éducatif, culturel, social et sportif, avec l'objectif d'accroître la visibilité des artistes à travers des Festivals et divers évènements culturels.

Alain-Patrick MASSAMBA

UNESCO

Quinze professionnels des musées formés en médiation culturelle

La Direction générale du Patrimoine et des archives, sous l'impulsion de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Lydie Pongault, a organisé avec l'appui de l'UNESCO, un atelier de formation des professionnels des musées à la médiation culturelle. La formation a eu lieu à Brazzaville, du 5 au 9 mai 2025. Elle a été supervisée par la directrice des Musées, des monuments et sites historiques, Nicole Mantsanga Bambi.

La formation conduite par Myriam Boyer, conseillère en politique muséale de la ministre de la culture, a connu la participation de cinq agents du Musée national ainsi que cinq agents de la direction générale du Patrimoine et des archives (DGPA). La formation a bénéficié du soutien technique et financier de l'UNESCO dans le cadre du biénium 2024-2025 sur le renforcement des capacités des professionnels des capacités des professionnels des musées. Elle vise à combler les difficultés rencontrées par les institutions muséales en offrant aux jeunes professionnels les outils nécessaires pour assurer la bonne gestion des musées du pays. Conscient des enjeux de cette formation, le Directeur de cabinet par intérim de la ministre de la Culture, Guy Wilfrid Ewolo, a exhorté les bénéficiaires à faire preuve du professionnalisme et à fournir davantage d'efforts car pour lui, c'est un secteur d'avenir.

La formation a également en ligne de mire de la promotion du tourisme de mémoire, le développement des compétences pratiques en conception d'outils de médiation écrite ainsi que la formation des participants dans la conception des propositions appropriées aux besoins des différents publics, en intégrant les spécificités du patrimoine local. Au terme de celle-ci, une cérémonie de remise de certificats a eu lieu, le vendredi 9 mai 2025 à Brazzaville. Heureux d'avoir pris part à cet évènement, Balou Rogère Tchicaya a expliqué «nous ferons très bon usage des connaissances reçues. Nous nous sentons privilégiés et sortons de cette formation avec une grande joie».

Jordelin MAMBOUNDI (stagiaire)

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE DOMANIALE
DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE POINTE-NOIRE ET DU KOUILOU
BUREAU DE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE

N°08/2025/MFBPP/DGID/DEFFD/DIIDPNK/BCHPF-PNR CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	29886 du 12/10/2021	Plle(s) 271	Plle(s) 271	Section J	Superficie 232,42 m²	MPITA (maison d'arrêt)	Arr 01	MOUSSOUAMOU Thiery Raziel Ada
2	31162 du 03/01/2024	Plle(s) 05	Plle(s) 05	Section BXA	Superficie 500,00 m²	COTE MATEVE	Arr 06	MATINGOU MAKOUNDOU Judicaël Rodfrigue
3	31354 du 30/04/2024	Plle(s) 01 à 10	Plle(s) 01 à 10	Section ACW suite 2	Superficie 4000,00 m²	LIAMBOU	Arr /	M'PETO Rosie Faustine
4	27407 du 26/10/2017	Plle(s) 03	Plle(s) 03	Section BT GAÎA	Superficie 500,00 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	NZIENGUE Gloire de Dieu
5	31478 du 12/07/2024	Plle(s) 15	Plle(s) 15	Section BF	Superficie 300,00 m²	MPAKA	Arr 03	MOUKILOU née MAKANDA Letty Princenelle
6	31711 du 13/12/2024	Plle(s) 01 à 10	Plle(s) 01 à 10	Section BL3	Superficie 4472,00m²	NANGA	Arr 06	KEBI GANGA Chardel Rodrigue
7	30773 du 09/06/2023	Plle (s) 05	Plle (s) 05	Section BG suite	Superficie 370,14 m²	MPAKA	Arr 06	LOEMBA TCHIAYOUKOU Eddie Claryne
8	3 1674 du 31/10/2024	Plles(s) 07	Plles(s) 07	Section AV	Superficie 400,00m²	LOUSSALA	Arr 03	MAKANGA NGOMA Danny
9	31603 du 23/09/2024	Plles(s) 111 ter	Plles(s) 111 ter	Section M	Superficie 286,00 m²	SOCOPRISE	Arr 01	MASSAMBA M-FUKA Steve Ronald
10	31679 du 28/10/2024	Plle(s) 10	Plle(s) 10	Section CD	Superficie 500,00 m²	NANGA	Arr 06	EGLISE NEO-APOSTOLIQUE AU CONGO << ENA-CONGO>>
11	31427 du 11/06/2024	Plle(s) 01	Plle(s) 01	Section BT	Superficie 500,00 m²	GAÎA (Flle Tchiloandjili)	Arr 01	MALONGA Eoles Ashley Laury-Anne
12	31716 du 13/12/2024	Plle(s) 08	Plle(s) 08	Section CD	Superficie 400,00 m²	NANGA (Flle TCHINDOUMBA)	Arr 06	LOUMIKOU Jean Berlandi Bienvenu et Madame Noêl épouse LOUMIKOU Valerie Collette Michelle
13	31558 du 03/09/2024	Plle(s) 09	Plle(s) 09	Section CD	Superficie 500,00 m²	Nanga-Mpili (Flle TCHIYOBO)	Arr 06	BATSOTSA Yolande Edith- NDOUDI MOULANDOU Yoan Ramses-ndoudi moulandou Kali Iwaly Chavi-Love
14	31884 du 11/04/2025	Plle(s) Domaine	Plle(s) Domaine	Section /	Superficie 11 129,61, m²	DJENO	Arr 06	La Société Nationale de Recherche et de Production «SONAREP S,A»
15	31714 du 13/12/2024	Plle(s) 05	Plle(s) 05	Section BM2 e T	Superficie 500,00 m²	COTE MATEVE (Flle Tchinvassa)	Arr 06	MALONGA Engherrand
16	31652 du 21/10/2024	Plle(s) 10	Plle(s) 10	Section BG	Superficie 486,25 m²	MPAKA	Arr 06	MAMBOU Gaston Donald
17	27445 du 17/11/2017	Plle(s) 07	Plle(s) 07	Section BY 4 e tranche	Superficie 750,00 m²	COTE-MATEVE (JAPAN-Métal)	Arr 06	MALONGA Jean-Marie François
18	31642 du 16/10/2024	Plle(s) 01 bis	Plle(s) 01 bis	Section BL	Superficie 250,00 m²	NGOYO (Flle TCHISSELO)	Arr 06	MALONGA BIYENGUI Marthe
19	31272 du 13/03/2024	Plle(s) 08	Plle(s) 08	Section BL	Superficie 750,00 m²	NGOYO (Flle TCHISSELO)	Arr 06	KORILA Charles Adrien
20	30642 du 08/03/2023	Plle(s) 09	Plle(s) 09	Section NI	Superficie 500,00 m²	DJENO (Flle TCHIPANANA)	Arr 06	ANDZIBA BIKOUNKOU Roviane Gelaine
21	30985 du 18/09/2023	Plle(s) 05	Plle(s) 05	Section BM4		NGOYO	Arr 06	MISSENGUE Henriette
22	30365 du 23/09/2022	Plle(s) 01 et 02	Plle(s) 01 et 02	Section BM1ere T	Superficie 942,98 m²	NGOYO (Flle Tchinvassa°	Arr 06	MOUGNOBA FEYA Raïssa
23	31501 du 29/07/2024	Plle(s) 10	Plle(s) 10	Section BM	Superficie 496,00 m²	NGOYO	Arr 06	NGAKEGNI Antoine Regis
24	31649 du 18/10/2024	Plle(s) 05	Plle(s) 05	Section BM4	Superficie 500,00 m²	NGOYO (Flle TCHINVASSA)	Arr 06	MPOY Alain Rodrigue
25	31220 du 05/02/2024	Plle(s) 10 et 11	Plle(s) 10 et 11	Section BM5	Superficie 800,00 m²	N'GOYO Mvassa	Arr 06	MPOUYI NGOUALA Narcisse
26	31338 du 22/04/2024	Plle(s) 01 et 04	Plle(s) 01 et 04	Section BY 5 e tranche	Superficie 800,00 m²	COTE-MATEVE	Arr 06	MAKAYA MBI-FANY Christ Davy Clé-D'esperance
27	31517 du 13/08/2024	Plle(s) 02 ter	Plle(s) 02 ter	Section: M²	Superficie 332,64 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	NGOMA Germaine Cécile
28	23846 du 23/06/2014	Plle(s) 10 ter	Plle(s) 10 ter	Section BP	Superficie 250,00 m²	MPITA (WARF)	Arr 01	ITOUA Joseph
29	30884 du 28/07/2023	Plle(s) /	Plle(s) /	Section TR	Superficie 1208,10 m²	Loango (Flle Tchizimbou)	Arr /	MOULET Richard Lucien Maurice
30	30470 du 24/11/2022	Plle(s) 11	Plle(s) 11	Section: BM	Superficie 499,98 m²	NGOYO (Flle Tchinvassa)	Arr 06	ONDONGO ANGOUNA Victoire Joyée Nina
31	31899 du 22/04/2025	Plle(s) /	Plle(s) /	Section /	Superficie 1631,00 m²	DJENO	Arr 06	SOCIETE NATIONALE DES PETROLES DU CONGO (SNPC)
32	31723 du 18/12/2024	Plle(s) 01	Plle(s) 01	Section BN	Superficie 375,95 m²	NGOYO (Mayinga)	Arr 06	MIZONZA NZAYOULOU Référence Divib et MIZONZA MBEKIDIELA Adorham Yoan
33	31647 du 17/10/2024	Plle(s) 01 et 03	Plle(s) 01 et 03	Section BS	Superficie 905,70 m²	TCHIMBAMBA (Flle MANDOU NGANAVATA)	Arr 01	OUMBA DJIMBI Anicet
34	31310 du 05/04/2024	Plle(s) 407	Plle(s) 407	Section M	Superficie 843,34 m²	Aéroport rue Mavoungou Tchitembo°	Arr 01	TATI-NIAMBI Auguste
35	31460 du 03/07/2024	Plle(s) 01	Plle(s) 01	Section BN bis	Superficie 400,00 m²	NGOYO	Arr 06	MAKOSSO CAPITA Pascaline
36	31731 du 26/12/2024	Plle(s) 06	Plle(s) 06	Section BG	Superficie 473,25 m²	MPAKA (Marché)	Arr 06	NGANGA Martial Brice Noêl
37	31808 du 20/02/2025	Plle(s) 03 bis	Plle(s) 03 bis	Section BL	Superficie 200,00 m²	NGOYO (Famille MBELO)	Arr 06	TONA KEMBO Archange
38	31670 du 24/10/2024	Plle(s) 06 bis	Plle(s) 06 bis	Section BNA	Superficie 200,00 m²	TCHIMBAMBOUKA	Arr 06	Emilien Francis De Laure BOTOKA
39	31423 du 06/06/2024	Plle(s) 02	Plle(s) 02	Section BM1èT	Superficie 470,00 m²	COTE-MATEVE (Flle Tchinvassa)	Arr 06	BOUALA Steve Jesse Regis-BOUALA Missia Oceane Paule Lyne BOUALA ENOUANY Michèlle Ambre-BOUALA ENOUANY Chloé Erine

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau
Romaric Aimard
NGASSAKY OBANDZA

Fait à Pointe-Noire , le 28 mai 2025

FOOTBALL

Un rapport réclame la création d'un conseil d'enquête et de contrôle

Un rapport du groupe de réflexion mis en place à l'initiative du ministre en charge des Sports, prône une relance du football congolais avec la création d'un conseil national d'enquête et de contrôle du football. Il a été officiellement remis vendredi 6 juin 2025 au Premier ministre, chef du Gouvernement, Anatole Collinet Makosso.

Le Premier ministre en face des auteurs du rapport et du ministre Ngouélondélé

Le groupe de travail avait été mis en place le 14 février dernier, au terme d'un échange entre le ministre et certains acteurs du football triés soigneusement sur le volet, et excluant volontairement les membres du Comité exécutif de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT). C'était au plus fort de la crise qui a secoué le football et qui avait conduit le 6 février 2025 la FIFA à exclure le Congo de son giron.

Le rapport va dans le sens demandé par le ministre Hugues Ngouélondélé. Les auteurs dressent un constat négatif: *«Non-respect du cadre juridique régissant la pratique et la gouvernance du football», «conflit persistant entres les organes gouvernementaux et la FECOFOOT compromettant la coordination des actions», «Manque chronique de financement du football local et absence de stratégies économiques pour assurer son autonomie»*, etc., a énuméré Grébert Ngampika, coordonnateur adjoint du groupe.

Au regard de ce diagnostic *«désolant»* selon lui, le groupe de réflexion suggère cinq mesures institutionnelles prioritaires. La plus importante porte sur la création d'un conseil d'enquête et de contrôle du football. Le Comité exécutif de la FECOFOOT ne serait plus le seul maître, mais partagerait la gouvernance avec des tierces parties. Or la FIFA tient à des associations nationales affiliées gérant leurs *«affaires courantes sans subir d'influence indue de la part de tiers».* Elle l'a rappelé à plusieurs reprises aux responsables du sport congolais, à travers différents courriers.

Parmi les 5 recommandations prioritaires formulées pour répondre aux défaillances identifiées par le groupe de réflexion, le rapport met également en avant la nécessité *«d'impliquer d'autres acteurs pour le financement du football»* et de créer *«un organisme national de gestion des infrastructures sportives»*

Ce rapport sera transmis au Chef de l'Etat, et soumis en Conseil des ministres pour validation. Il a été remis dans un contexte de méfiance entre le ministère en charge des Sports et la FECOFOOT dirigée par Jean-Guy Blaise Mayolas.

F.S.

FECOFOOT

Relancer les compétitions: une urgence et un défi

Après huit mois d'arrêt forcé, le Comité exécutif (COMEX) réinstallé de la Fédération congolaise de football a tenu une session ordinaire le samedi 7 juin 2025 à son siège. Il a examiné plusieurs sujets, dont celui de la relance des compétitions nationales qui constitue désormais une urgence et un défi.

C'était une session hautement symbolique, du fait que le président Jean-Guy Blaise Mayolas a saisi cette opportunité pour exprimer sa *«très profonde gratitude»* au Président de la République, Denis Sassou Nguesso; sa *«reconnaissance»* et ses *«remerciements»* au Premier ministre Anatole Collinet Makosso; aux présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, Pierre Ngolo et Isidore Mvouba; au ministre en charge des Sports, Hugues Ngouélondélé ainsi qu'à la Justice congolaise. Tous, pour leur implication dans la résolution de la crise qui a affecté la vie de l'instance, contribuant ainsi au retour de la FECOFOOT dans le giron de la FIFA qui l'en avait exclu, provisoirement, le 6 février dernier.

Le Comité exécutif s'est ensuite penché sur les sujets inscrits à l'ordre du jour. Les échanges étaient résolument tournés vers la reprise des compétitions. Les membres du COMEX ont d'abord pris acte de la réinstallation de l'institution. Au sujet des rencontres avec la famille du football, ils ont relevé son intérêt *«de voir redémarrer dans les plus brefs délais les activités sportives à travers tout le pays»*. Concernant l'état des lieux des saisons sportives 2023-2024 et 2024-2025, *«une équipe a été désignée pour rencontrer le cabinet du ministre en charge des Sports afin de faire le point en vue de la reprise des compétitions»,* indique le communiqué final à l'issue de la réunion.

Jean-Guy Blaise Mayolas présidant la réunion du Comex

A cette session, le Comité exécutif a aussi désigné des commissaires FIFA/CAF, cycle 2024-2025. Mais les points relatifs aux postes vacants et la préparation de l'Assemblée générale ordinaire ont été renvoyés à la prochaine session ordinaire.

G.-S.M.

RECTIFICATIF

L'entraîneur Joseph Mounoundzi dit ''Poster'' est détenteur d'un **certificat d'entraîneur de haut-niveau 3e degré,** obtenu à Clairefontaine (France) en 2002, et non d'un certificat d'entraîneur de haut-niveau 5e degré, comme nous l'avons écrit malencontreusement dans l'édition n°4282 du vendredi 16 mai 2025. Nous présentons toutes nos excuses à l'intéressé pour le désagrément causé.

PORTRAIT

L'emblématique Mboumba «Dame-Dame»

L'on se souvient encore : défenseur solide comme un roc, intraitable dans les duels aériens, Daniel Mboumba, dit Dame-dame, restera l'un des joueurs emblématiques du football du département du Niari, dans les années 80. Qu'est devenu ce talentueux footballeur qui a évolué dans l'AC Léopards de Dolisie et EBP de Pointe-Noire? Nous avons retrouvé ses traces dans la troisième ville du pays.

Daniel Mboumba

''Dame-Dame'' tape dans la balle ronde dès son jeune âge, par le biais de la pelote, au quartier Gaïa, à Dolisie Dans une équipe baptisée Batoufa Noir, fondée par Papa Démalo. Pour des raisons scolaires, le jeune garçon est envoyé à Kimongo. Admis au CEPE (Certificat d'études primaires élémentaires), son frère aîné l'emmène à Mbinda. Où il intègre l'équipe de la société de transit Matoloski. Bien que de petite taille, il figure toujours dans le classement type de l'équipe.

Admis au Brevet d'études moyennes générales (BEMG), ''Dame-Dame'' revient à Dolisie. Informés de son come-back, les présidents Nimi-Tsati et Ngamouyi de l'AC Léopards lui font signer sa première licence sportive. Coût de la transaction: 5000 F. CFA !

«A notre époque, on jouait au ballon juste pour le plaisir. A titre d'illustration, quand l'équipe voyageait à Brazzaville ou Pointe-Noire, on ne prenait en charge que les quatre élèves que nous étions dans l'équipe. Le reste devait se débrouiller seul.». Beaucoup de joueurs passés au stade René Pont se souviennent toujours de Dame-Dame, *«un sobriquet affublé par le duo de journalistes Jean Gilbert Foutou et Djo Pambou»,* se remémore-t-il.

Ayant fait ses preuves, ''Dame-Dame'' est repéré par les dirigeants d'EPB de Pointe-Noire. *« Mon arrivée a transformé, de fond en comble, le système de jeu de cette équipe. Où nous avions pour slogan: ''Toutes les équipes peuvent nous battre, sauf V.-Club''.* Cela a duré cinq ans», se vante l'ancienne gloire. *«Nous avons remporté à Pointe-Noire, en 1992, la Coupe du Congo aux dépens d'Inter Club.* L'élimination de l'équipe par un club du Nigeria en Coupe d'Afrique des vainqueurs par manque de moyens financiers, après avoir disputé la manche aller, le décourage. *«Nous avons déclaré forfait. Voilà comment j'ai abandonné le football d'élite»,* se rappelle Daniel Mboumba.

«Les jeunes, aujourd'hui, manquent de condition physique et de combativité. Raison pour laquelle, ils ne tiennent que pendant 45 minutes. Ils doivent mouiller le maillot aux entrainements, s'ils veulent aller plus loin dans leur carrière», conseille l'ancien footballeur.

Equateur Denis NGUIMBI

ATHLETISME

Résultats des ''Pointes d'or''

Le deuxième meeting du circuit d'élite du Grand prix national Globe d'or, appelé ''Pointe d'Or'', s'est déroulé le dimanche 8 juin 2025 à l'Annexe du Stade Président Alphonse Massamba-Débat. Quatre athlètes venus de la RDC ont concouru. En voici les résultats:

DAMES

100 m Diamant : 1. Christelle Luntadila (RDC, 11''81). 2. Gladys Boukama (AS Otohô, 11''89). 3. Fréjus Taty Mbikou (AS Otohô, 12''24).

200m Diamant : 1. Belffanie Imboula (AS Otohô, 24''79). 2. Christelle Luntadila (RDC, 25''26). 3. Victoire Openda (Yassa, 26''55).

400 m Diamant : 1. Belfanie Iboula (AS Otohô, 55''90). 2.Acheline Lossoe (Yassa, 56''44). 3. Bechelvie Matamba (Union Sport, 1'04''02).

Marteau Promotion : 1. Michelle Koussalouka Nkazi (Union Sport, 51, 60 m). 2. Camara Moubakantsi (Inter Club, 38,35m).

Longueur Promotion : 1. Gladys Boukama (CEHNB, 5,55 m). 2. Destinée Eyandza (AS Otohô, 4,38m). 3. Fernicia Missamou (Yassa, 4,24m).

1500 m Gold : 1. Reine Manadeka (Yassa, 4'57''34). 2. Coreila Ayiba (Inter Club, 5'01''32). 3. Oligelle Miyouna (Yassa, 6'00''29).

HOMMES

100m Promotion : 1. Veroly Bokoba (Yassa, 11''17). 2. Saland Kokolo (Union Sport, 11''46).

100m Gold : 1. Michée Ossona (CEHNB, 10''88). 2. Mervelain Ngabia (Yassa, 11''21). 3.Mardochée Okamba (Yassa, 11''60).

200m Diamant : 1. Bethuel Dikabou (AS Otohô, 21''12). 2. Vicky Busa (RDC, 21''40). 3. Bore Ewoli (Yassa, 21''70).

1500 Gold : 1. Ordy Mowelé (Inter Club, 4'18''16). 2. Loungou Moubongo (Union Sport, 4'18''45). 3. Exaucé Mathous (Yassa, 4'29''30)

800 m Diamant : 1. Reich Lounianga (Colombe-Pointe-Noire, 1'58''64). 2.Niama Mouandza (Yassa, 2'04''53). 3. Tankkay Dimi (Yassa, 2'08''48)

5000m Diamant : 1. Ruben Mbindikou (Yassa, 15'52''44). 2.Préférant Keyoko (15'56''72). 3.Steven Mambeké (Inter Club, 16'35''88)

100m Diamant : 1. Mardochée Kanyinda (RDC, 10''31). 2. Béthuel Dikabou (AS Otohô, 10''42). 3. Boreli Ewoli (Yassa, 10''73)

Longueur Diamant : 1. Josthan Ntinti (CEHNB, 6,97m). 2. Jorrhys Kounzila (CEHNB, 6,65m). 3.Dominique Dontey (Kidzié, 5,85m)

Javelot Diamant : 1. Ignace Ebana (AS Otohô, 61,91m). 2. Yannick Kibaya (Union Sport, 60,88m). 3. Jérémie Pika (Yassa, 34,70m)

BASKET-BALL

Le tournoi international amical inter-ligues va officiellement débuter à Brazzaville. Le coup d'envoi sera lancé ce vendredi 13 juin 2025 au Gymnase Maxime Matsima du Centre sportif universitaire, à Makélékélé. Seront au rendez-vous : les sélections hommes et dames de la Ligue départementale de Brazzaville, la sélection hommes de la Ligue départementale de Pointe-Noire, les sélections hommes des ligues provinciales du Haut-Ogooué et de l'Estuaire du Gabon. C'est le lancement de l'étape initiatrice de l'Afroleague, une compétiion dédiée à la valorisation des talents du basket-ball en Afrique centrale.